VOLUM[E] — WINNIPEG, MAN., MARDI, 1 MAI 1923 — NUMERO 47

[To]ute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTE

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. Co., Ltd.
619, ave McDermot
Téléphones - A1816—A1817

Rédigé en collaboration

DIEU ET MON DROIT

Aux Ecrivains Catholiques

Le Saint-Père vient de donner un patron officiel aux écrivains catholiques. L'admirable saint François de Sales, modèle de charité et de douceur, leur inspirera d'imiter son exemple dans la propagande de la vérité et dans la défense des droits de Dieu.

C'est un grand honneur que Pie XI fait aux représentants de la presse catholique de leur témoigner ce souci dans une encyclique et dans les directions et les conseils qu'il daigne leur donner.

A nous de méditer et de mettre en pratique le programme pontifical:

"Que les catholiques qui, par la publication de journaux ou d'autres écrits, expliquent, promeuvent ou défendent la doctrine chrétienne, imitent et maintiennent cette vigueur unie à la modération et à la charité toute propre à saint François. Qu'ils étudient avec la plus grande diligence et parviennent, autant qu'ils peuvent, à posséder la doctrine catholique. Qu'ils se gardent bien de faillir en quoi que ce soit à la vérité ni que, sous prétexte d'éviter l'offense de leurs adversaires, ils l'atténuent ou la dissimulent. Qu'ils soignent la forme elle-même et l'élégance dans la façon de dire. Qu'ils s'efforcent d'exprimer leur pensée avec perspicacité et choix dans les mots, de manière à ce que les lecteurs se plaisent à lire la vérité. Qu'ils sachent, dans le cas où il est nécessaire de combattre les adversaires, réfuter les erreurs et résister à la malhonnêteté des pervers, de manière à bien montrer qu'ils sont poussés par la rectitude et surtout par la charité."

Nous ne saurions mieux nous conformer à ces paternelles directions du Souverain Pontife qu'en publiant, dans notre journal, la première encyclique qu'il a adressée *à la ville et au monde*. M. Henri Bourassa vient de la commenter à Montréal, en trois magistrales conférences, et d'en faire une application à l'état social de notre pays.

"Dès qu'un personnage quelconque, observait-il dans un article préliminaire de son journal, — *un roi couronné ou déchu, un politique au pouvoir ou soucieux d'y parvenir, un capitaine — ou un chevalier — d'industrie, un parleur ou un écrivailleur quelconque, ouvre la bouche ou trempe sa plume pour entretenir l'univers de ses idées sur la situation passée, présente ou future de l'Europe et du monde, toutes les gazettes s'arrachent ses paroles vraies ou fausses, ses oracles ou ses niaiseries, ses jugements et ses prophéties. Les syndicats de presse paient des sommes folles pour s'en assurer le monopole. La foule abêtie par l'empiffrement quotidien de l'indigeste contenu de ces paniers à salade qui s'appellent les "grands journaux", tire de là toutes ses notions politiques, sociales ou économiques, toutes ses opinions qui, en fin de compte, font et défont les gouvernements et donc la politique du monde.*

"Ce n'est pas que tout soit à dédaigner dans ces expressions diverses de la pensée des hommes qui gouvernent les Etats ou dirigent l'opinion. Mais combien, de nos jours, sont réfléchies, sereines, éclairées par une étude approfondie des hommes et des événements? Combien sont désintéressées de tout souci de popularité ou d'intérêt? Combien surtout s'appuient sur une doctrine de vérité, sur des principes directeurs qui échappent aux aléas des circonstances?

"Or, il y a un homme, un seul, qui détient, par une succession ininterrompue de dix-neuf siècles, "la plus haute autorité morale au monde" — le mot est d'un incroyant. Cet homme enseigne une doctrine que deux cents millions d'êtres humains tiennent pour l'absolue vérité. Aux yeux de ses adhérents, cet homme, dans l'exercice de son autorité doctrinale, ne peut pas errer.

"Indépendamment de sa situation et de son autorité comme chef d'Eglise, cet homme occupe le poste le plus favorable du globe pour tout voir, tout entendre, tout peser, tout comparer. Il est entouré d'un sénat de vieillards, d'hommes mûris comme lui par l'étude, la prière et la réflexion. Il est servi dans le monde entier par d'autres hommes de toutes races, de toutes conditions, dégagés comme lui des liens de famille et des préoccupations d'affaires.

"Personne plus que cet homme n'a intérêt à ce que la paix règne dans le monde, à ce que les passions individuelles ou collectives de l'humanité soient apaisées. D'autre part, il n'a pour son propre compte aucune ambition à satisfaire, aucune conquête matérielle à poursuivre ou à garder, aucun empire à consolider, aucune industrie à soutenir, aucun commerce à stimuler.

"Or voilà que cet homme, le Pape, du haut de son poste d'observation, le meilleur sur terre, après avoir observé, réfléchi et prié pendant une année entière, se décide à parler au monde, aux chefs d'Etat et aux peuples, aux pères de famille, aux éducateurs, à chaque homme, à chaque femme, à chaque enfant, en tout pays, de toute race et de toute langue. A tous, il décrit le mal dont le monde souffre; il en expose les causes immédiates et les causes profondes, les effets prochains et lointains; il indique les remèdes à prendre pour guérir la société, le régime à suivre pour restaurer les forces de l'humanité.

"Et le monde ne l'entend pas! Et la foule préfère prêter l'oreille au premier venu, au kaiser, à Lloyd George, à Clémenceau, à Wilson, à Viviani, à Northcliffe, à Charlie Chaplin, à n'importe qui, à n'importe quoi! Quelle démence!"

Nos lecteurs, remplis de foi et pénétrés de respect pour la parole du Pape, seront heureux de lire et de méditer l'encyclique, que nous leur servirons par tranches, pendant quelques semaines. Une audience du Pape, privée ou publique, est le principal objectif et le complément de tout pèlerinage à Rome. On veut voir et entendre le représentant de Jésus-Christ. Qu'il parle ou qu'il écrive, il ne cesse jamais de l'être. C'est pourquoi ses allocutions et ses encycliques, en particulier, doivent être lues et méditées par tous les catholiques, car sa doctrine est celle de *Celui qui est la voie, la vérité et la vie.*

La Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus

Dimanche dernier, 29 avril, Sa Sainteté Pie XI a proclamé Bienheureuse la Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus, la petite Carmélite de Lisieux, universellement connue, aimée et invoquée.

Cette béatification intéresse d'une manière spéciale notre Manitoba catholique, qui a le bonheur de posséder depuis près de onze ans un monastère de Carmélites à Saint-Boniface. Aussi nos lecteurs seront-ils heureux de s'unir à ces bonnes religieuses pour remercier le bon Dieu de la nouvelle faveur qu'il a daigné accorder à leur Ordre si méritant et si fécond en héros et héroïnes de sainteté. Un triduum d'action de grâces sera célébré dans leur chapelle le mois prochain.

Pour rendre hommage à la nouvelle Bienheureuse et exhorter nos lecteurs à l'invoquer toujours avec plus de confiance, nous sommes heureux de mettre sous leurs yeux de larges extraits de la très belle lettre pastorale qu'a écrite Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux, dans le diocèse duquel se trouve le monastère de Lisieux. Ces pages élèvent véritablement vers les cimes.



Histoire de Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus

Née le 2 janvier 1873 et baptisée le surlendemain 4 janvier, elle fut appelée Marie, Françoise, Thérèse.

Par une grâce particulière, récompense sans doute de la piété de ses parents, elle devança l'âge ordinaire de l'exercice de la raison et du mérite. A l'âge de trois ans elle était capable de discerner le bien du mal, d'aimer la vertu et de vouloir ne déplaire en rien à l'Enfant Jésus; elle avait une conscience nette de ses devoirs. De très bonne heure elle eut la notion du sacrifice et sut pratiquer la grande vertu du renoncement à elle-même.

Venue avec son père à Lisieux, elle y est confiée, pour son instruction, aux Bénédictines dites de l'Abbaye; elle suit les cours en qualité d'externe. Elle y laisse la réputation d'aimer la solitude et le silence, de pratiquer l'humilité, de s'appliquer au catéchisme et de lire assidûment l'*Imitation de Jésus-Christ* dont on pourra dire plus tard qu'elle la savait *par coeur* p. 78 (1) Elle y prit aussi le goût des Saintes Ecritures, plus particulièrement du Saint Evangile.

On redira, pour l'édification des enfants, ses vifs désirs de la Communion à un âge où, pour recevoir ce sacrement, il fallait alors attendre la onzième année. Sa préparation à ce grand jour (8 mai 1884), fut remarquée.

Jeune encore, elle fut atteinte d'une maladie grave qui surprit sa famille et lui donna des inquiétudes. Elle fut guérie par l'intercession de la Sainte Vierge. Le décret sur l'héroïcité des vertus du 14 août 1921 affirme que les manifestations de cette maladie n'avaient altéré en rien sa discrétion, la finesse de son esprit, l'usage consciencieux de sa raison, l'équilibre de ses facultés.

Elle désira bientôt entrer au Carmel. Après plusieurs vaines tentatives auprès de Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, auprès du pape Léon XIII, elle put enfin franchir la porte du cloître, le 9 avril 1888, obtenir la faveur de la vêture le 10 janvier 1889, et faire profession le 8 septembre 1890.

Peu après cette consécration et malgré son jeune âge, elle remplit l'office si délicat d'auxiliaire de la maîtresse des novices. Sa prudence, la sûreté de son jugement, son esprit de renoncement à elle-même, sa mortification continuelle la firent remarquer dans cette charge où elle fut "équivalemment maîtresse des novices".

Dans sa vie religieuse elle fut soumise à ses supérieurs, douce envers ses égales, prévenante envers ses inférieures.

Le 9 juin 1895 (p. 147), en la fête de la Sainte-Trinité, elle accomplit un acte admirable, atteignant le sommet le plus élevé de la vie intérieure, en faisant l'offrande d'elle-même, comme victime, à l'amour miséricordieux du bon Dieu. Nous avons pu vénérer l'exemplaire original de cette offrande. Quelques extraits en montreront la beauté, digne de la grande sainte Thérèse.

"O mon Dieu, disait-elle, je désire vous aimer et vous faire aimer, travailler à la glorification de la Sainte Eglise en sauvant les âmes qui sont sur la terre, et délivrer celles qui souffrent dans le purgatoire. (p. 305)

"Après l'exil de la terre, j'espère aller jouir de vous dans la patrie; mais je ne veux pas amasser des mérites pour le ciel, je veux travailler pour votre seul amour, dans l'unique but de vous faire plaisir, de consoler votre Coeur sacré et de sauver des âmes qui vous aimeront éternellement. (p. 306.)

"Afin de vivre dans un acte de parfait amour, je m'offre comme victime d'holocauste à votre amour miséricordieux, vous suppliant de me consumer sans cesse, laissant déborder sur mon âme les flots de la tendresse infinie qui sont renfermés en vous, et qu'ainsi je devienne martyre de votre amour, ô mon Dieu." (p. 307.)

Sur l'ordre de ses supérieures, elle écrivit l'*Histoire d'une âme*. Ce livre fut commencé en 1895, pour dire ses souvenirs d'enfance; elle le croyait uniquement destiné à sa soeur, religieuse elle aussi au Carmel de Lisieux. En juin 1897, par obéissance, elle continua son récit, puis n'écrivit plus rien après les premiers jours de juillet. Dans le livre tel qu'il est imprimé, on a ajouté des pages qu'elle avait rédigées pendant sa dernière retraite de septembre 1896.

Mgr Hugonin autorisa la publication de cette oeuvre. Ce livre fut bientôt très répandu et traduit en de nombreuses langues étrangères.

Il est des lecteurs qui ont traité cette oeuvre de *puérile*. Peut-être les moins appliqués, les plus empressés à condamner sans avoir examiné, les moins instruits dans les principes et doctrines de la vie intérieure, auront cette impression à la première lecture; mais à la relire, ils reconnaîtront, comme les théologiens savants l'ont fait, que Soeur Thérèse y apparaît comme un modèle aimable de sainteté, qu'elle a écrit avec une simplicité remarquable, sans erreur de doctrine, des pages embaumées de l'amour divin, d'une spiritualité profonde qui inspire visiblement la pratique la plus délicate de la charité fraternelle et du plus généreux abandon à Dieu.

Est-ce que au moins le tableau délicieux d'une famille chrétienne ne porte pas ses leçons? Cela est bon à lire parce que si nous rencontrons plus tard en sa vie des vertus extraordinaires, des leçons qui peuvent désespérer certaines faiblesses, ici tous peuvent puiser cette leçon que la famille chrétienne est le sanctuaire où se forment les belles âmes et que les exemples des parents sont pour leurs enfants le meilleur patrimoine.

Affaiblie par la maladie, elle passa plusieurs mois à l'infirmerie, à partir du 8 juillet 1897, paraissant plutôt consumée par son amour de Dieu que par ses souffrances. Elle expira le 30 septembre 1897, vers 7 heures du soir.

Elle fut inhumée dans le cimetière de la ville de Lisieux. Sa tombe y est devenue glorieuse par la suite ininterrompue de pèlerins qui vont se recommander avec confiance à l'intercession de celle qui avait déclaré *vouloir passer son ciel à faire du bien sur la terre.* (p. 247)

(A suivre)

(1) Lorsque, dans notre lettre, nous citerons l'*Histoire d'une âme*, nous indiquerons seulement la page où se trouve le texte cité dans l'édition in-8o, 1914.

Madame Omer Héroux

La *Liberté* tient à offrir ses profondes sympathies à M. Omer Héroux dans le nouveau deuil qui le frappe. Après la mort de sa fille, Lucie, survenue l'automne dernier, il pleure maintenant celle de son épouse, née Bernadette Dufresne.

Nos lecteurs savent quel intérêt ce bon journaliste, toujours sur la brèche, porte depuis plus de vingt ans à la cause catholique et française au Manitoba. Que d'articles, marqués au coin de la sympathie et de l'exactitude, n'a-t-il pas écrits sur notre question scolaire manitobaine?

A nos sympathies, nous demandons à nos lecteurs de joindre le secours de leurs prières pour le repos des chères âmes entrées dans l'éternité.

Encyclique de Sa Sainteté Pie XI



A NOS VENERABLES FRERES LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVEQUES, EVEQUES ET A TOUS LES AUTRES ORDINAIRES EN COMMUNION AVEC LE SIEGE APOSTOLIQUE

Vénérables Frères,

Salut et Bénédiction Apostolique.

Dès que le dessein et la volonté secrète de Dieu Nous élevèrent, sans recommandation d'aucun mérite, à cette chaire de vérité et de charité, Nous eûmes le désir de vous exprimer au plus tôt par une lettre Notre vive affection, à vous, Vénérables Frères et à Nos fils aimés, à tous ceux qui sont confiés de plus près à vos soins. Nous avons, semble-t-il, manifesté ce vouloir au moment même de Notre élection, lorsque du haut de la Basilique vaticane, devant une foule immense Notre bénédiction s'étendit sur la ville et le monde; et partout, le Sacré Collège des cardinaux en tête, vous avez reçu cette bénédiction avec une allégresse telle que, dans la surprise d'une charge aussi inattendue à assumer, elle Nous apporta une consolation opportune et intense, résultant de Notre confiance dans le secours divin.

Enfin, à la veille de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vers le début d'une année nouvelle, *Notre bouche s'est ouverte pour vous (Cor., VI, 11)* et Nous voudrions que Notre discours vous parvienne comme au jour des étrennes les voeux du Père pour ses fils.

RAISONS DU RETARD DE L'ENCYCLIQUE

Nous désirions y réfléchir mûrement et des causes diverses s'y opposèrent successivement. Il fallut d'abord répondre aux félicitations des catholiques qui Nous adressaient chaque jour d'innombrables lettres et saluaient le nouveau successeur de saint Pierre avec tous les témoignages de la piété filiale la plus ardente. Ensuite, Nous commençâmes à expérimenter *les soucis de chaque jour, la sollicitude de toutes les Eglises (II Cor. XI, 28)* dont parle l'Apôtre. A ces préoccupations ordinaires de Notre charge d'autres s'ajoutèrent pour y mettre le comble: celle de poursuivre les négociations si importantes que Nous trouvâmes engagées au sujet de la Terre Sainte et de la situation en ces lieux des chrétiens et d'Eglises illustres entre toutes; celle de défendre la cause de la justice et de la charité, ce qui est Notre rôle, dans les assemblées des nations victorieuses qui décident du sort des peuples et de les exhorter surtout, comme elles le méritent, à tenir compte des choses spirituelles qui, par rapport aux autres réalités, ont une valeur égale, et même supérieure; celle de secourir par tous nos efforts des populations nombreuses et lointaines que torturent la faim et toutes sortes de misères, ce que Nous fîmes en envoyant tout ce que Nos pauvres ressources Nous permettaient de subside et en implorant la charité de l'univers entier; celle de Nous dévouer à arrêter dans Notre peuple d'origine et dans le pays où Dieu plaça le Siège de Pierre, les luttes violentes et multiples qui semblaient menacer des pires dangers Notre chère nation.

LES GRANDES CONSOLATIONS DE L'ANNEE

Il ne manqua pas, en ce même temps, de causes de joie profonde. Durant le XXVIe Congrès eucharistique international et les solennités du tricentenaire de la fondation de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Notre âme fut inondée de consolations célestes si nombreuses que Nous n'espérions pas en pouvoir goûter autant, au début de Notre pontificat. En ces occasions, il Nous fut donné de Nous entretenir en particulier avec à peu près tous Nos chers fils les cardinaux et avec un si grand nombre de Nos vénérables frères les évêques, qu'il eût été difficile d'en voir plus en plusieurs années. Il Nous fut aussi permis — ce que Nous désirions tant — d'admettre en notre présence et de saluer en une allocution paternelle de grandes multitudes de fidèles, comme autant de délégations de cette famille presque infinie que le Seigneur Nous a confiée et qui, selon l'Apocalypse, est constituée de *toute tribu, de toute langue, de tout peuple et de toute nation.* Un spectacle divin s'offrit à Nos yeux, lorsque Notre Rédempteur, caché dans l'Eucharistie, avança en triomphateur, entouré de masses profondes de fidèles accourues de toutes parts, et traversa la ville de Rome dont il semblait être citoyen et qu'il parut reprendre possession des honneurs qui lui sont dûs, comme au Roi des individus et des peuples; lorsque les prêtres et les pieux laïques manifestèrent en public leur ardeur pour la prière et l'apostolat, comme si le le Paraclet était descendu sur eux une seconde fois; lorsque la foi vivace du peuple romain fut comme autrefois, célébrée dans l'univers entier, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien des âmes.

Cependant, la Vierge Marie, Mère de Dieu, et notre très bienveillante Mère à tous, qui Nous avait souri dans ses sanc-

(Suite en neuvième page)

UN DOCUMENT A CONSERVER

Quelques textes à citer aux Anglais

Notre journal publie ci-dessous une lettre en anglais adressée en novembre dernier à la "Gazette" de Montréal, par un Manitobain, ancien élève du collège de Saint-Boniface, aujourd'hui domicilié à Montréal.

Un "British Canadian" avait prétendu que le français n'avait pas plus de droits que le ruthène, l'italien ou le bengalais en dehors de Québec, et qu'il était donc exagéré de demander des timbres, des écoles bilingues, etc. Notre Manitobain, qui n'avait pas appris l'anglais pour rien, lui répondit par la lettre qui suit, et qui peut être utile à conserver et à faire valoir, chez nous aussi:

BI-LINGUAL POSTAGE STAMPS

To the editor of The Gazette:

Sir,—In a letter which appeared in your issue of 28th October, "A British-Canadian" attempts to refute an article of "L'Action Catholique" on the necessity of bi-lingual postage stamps in Canada.

That British-Canadian, neither British nor Canadian, is singularly lacking in that spirit of fair-play that one generally concedes to noble England, and rather recalls the selfishness, the narrow-minded fanaticism of the inability to understand others of a certain class of Englishmen, who have earned for England the by no means flattering title of "perfidious Albion."

The French language must not, as your correspondent pretends, be placed on the same footing as Italian or Bengalese. The Italian, Bengalese and others who emigrate to this country are resigned to what is inevitable; their sons will speak either French or English or both, but very likely not their mother tongue. While the French-Canadians inhabitated this beautiful country of ours 150 years before the arrival of the first British settlers and, in spite of Wolfe victory, were guaranteed by Article 2 of the Capitulation of Quebec "the possession of their houses, goods, effects and privileges.' That clause, never abrogated, was recognized and confirmed by the Act of Quebec 1774, by the Constitution of 1796, and of 1841.

True, no explicit mention of the French language was made. But what of that? Let me quote the opinions of distinguished and fair-minded British and Canadian gentlemen:

1. In 1890 Mr. Mills, members for Bothwell, Ont., and later Minister of Justice in the Laurier cabinet, thus refuted those narrow interpretations:

"He (Dalton McCarthy) said the use of the French language was not guaranteed by the Treaty of Paris, that it was not mentioned in the Act of 1774, or in the Constitutional Act of 1791; that, in fact, there was no authority to use the French language in Canada until the year 1848, and that the calamity which was then inflicted upon the country was repeated in the Confederation Act of 1867, and care must be taken that the evil then introduced should not be further extended. It seemed to me that the hon. gentleman forgot that we have no Act of Parliament authorizing us to stand upon our feet instead of upon our heads, and yet the great majority of the people of this country have the ill manner to do so without the authority of an Act of Parliament, and they manage to get along with a considerable degree of comfort. I would like to know what constitutional rule the hon. gentleman has in view when he comes to the conclusion that French could not be spoken in a Colonial Legislature without the express permission of an Act of the Imperial Parliament. Why, Mr. Speaker, the great majority of Her Majesty's subjects do not speak English; they cannot speak English. A law requiring them to speak English would doom them to silence. . . ." (Debates, House of Commons, 1890, col. 665.)

2. And Sir John A. Macdonald—"I will now call attention to the Acts of Upper Canada in 1793 to show what was the feeling of Upper Canada a century ago. The Legislature met in 1791 at Newark, afterwards Niagara, and was composed of Englishmen. They were severed from the French, but they had a colony of French on the western frontier, what is now the county of Essex. The Frenchmen were few in number, but their rights were protected at the second meeting of the Legislature of Upper Canada. The province was a small one and poor, and could not afford even to print the proceedings of its Legislature; but its people regarded the feeling of their fellow-countrymen. Let us read the resolution, which is still in manuscript:

"Ordered that such acts as have already passed or may hereafter pass the Legislature of this province, be translated into the French language for the benefit of the inhabitants of the western district of his province and other French settlers who may come to reside within this province, and that A. MacDonald, Esq., of this House, member for Glengarry, be likewise employed as a French translator for this or other purposes."

"Are we, one hundred years later, going to be less liberal to our French-Canadian fellow-subjects than the few Englishmen, United Empire Loyalists, who settled in Ontario? No, sir. This resolution would cast shame on men who tried to deprive our French friends in the province of Ontario of the privilege given them a hundred years ago by a body of men altogether speaking the English language. . . . In the name of humanity, in the name of the progress of this great country, I appeal to all . . . ." (Debates, House of Commons, 1890, col. 932.)

3. In 1867, under the Union, Dr. Ryerson, chief of the Department of Public Instruction of Upper Canada, recognized the rights of the French language everywhere outside of Quebec.

Here is his reply to a letter which the school trustees of Summerstown had written to him:

"Gentlemen,—I have the honor to state in reply to your letter of the 16th instant, that as French is he recognized language of the country, as well as the English, it is quite proper and lawful for the trustees to allow both languages to be taught in their schools to children whose parents may desire them to learn both.

"I have the honor, etc.

"E. RYERSON."

4. As for an intepretation of the Act of British North America, let me quote again Sir John A. Macdonald, the most illustrious of the Fathers of Confederation:

"I have no accord with the desire expressed in some quarters that by any mode whatever there should be an attempt made to oppress the one language or to render it inferior to the other; I believe that it would be impossible if it were tried and it would be foolish and wicked if it were possible. The statement that has been made so often that this a conquered country is 'apropos de rien.' Whether it was conquered or ceded, we have a constitution now under which all British subjects are in position of absolute equality, having equal rights of every kind, of language, of religion, of property and of person. There is no paramount race in this country, there is no conquered race in this country; we are all British subjects, and those who are not English are none the less British subjects on that account."

I would add nothing with regard to the strange opinion of "British-Canadian"—of the Dalton McCarthy brand—and of his sneers against "L'Action Catholique". As he puts a queer syllogism in the mouth of a French-Canadian politician, let me summarize his letter in a syllogism too:

The equal rights recognized to the French by the Capitulation and four successive constitutions have very often been violated,—rights that are violated do not exist,—therefore, the equal rights of the French do not exist, not more than those of the Bengalese.

Many thanks! We thought French was a most respectable language, spoken and writen by a most civilized and glorious race, in Entente Cordiale with England, and her ally to save the civilization; we thought that the great war had been fought in favor of the weak,—charity begins at home, don't you know?—that the French-Canadian went as far as the Rocky Mountains two hundred years ago, planting the cross of civilization, and that they are entitled to have their beautiful language honored anywhere in Canada, that not only within this country, but abroad and officially, Canada should be known to be an Anglo-French country, where the barbarous Prussian axiom "One Empire, one flag, one language" that dishonored all the tyrannical nations, is out of place.

Thank God, we hope the broad-minded and justice-loving element of Canada—Canadian as well as British—will prevail and adopt the ideals of the just and far-seeing builders of Canada.

A TRUE CANADIAN.

UNE LECON DE L'ETRANGER

LA VEUVE EST MISE A LA PORTE

Le sort de cette pauvrette n'attendrira personne, car depuis son existence illégale, elle ne mérite que le mépris des honnêtes gens. Cette veuve, c'est celle qui a fait verser des flots de larmes et des mares de sang, celle qui, sous prétexte de philanthropie poursuit, de concert avec la juiverie et le communisme, une campagne diabolique contre l'Eglise catholique. Cette veuve ou mieux la Veuve n'est autre que la franc-maçonnerie.

Elle vient d'essuyer une rebuffade en règle de la part des Fascistes italiens, en train de purger l'Italie des plaies cancéreuses qui la paralysent dans la poursuite de la prospérité.

Ce noble geste d'un grand parti politique, expulsant de son sein l'ennemie de la religion et de la patrie, ce geste est digne de nos louanges.

Essayons de le louer.

* * *

Les patriotes italiens qui se sont organisés pour arracher leur patrie à l'emprise du communisme et qui ont superbement réussi leur mouvement, grâce à la sagesse du roi qui a accepté une coopération, viennent de donner deux magnifiques exemples à tous les peuples chrétiens anémiés par le radicalisme.

S'inspirant de la sagesse politique qui recherche avant tout le bien commun de la nation, ces hommes courageux autant que clairvoyants, ont rétabli l'enseignement religieux dans toutes les écoles italiennes relevant du gouvernement italien, aussi bien dans celui des colonies que dans celles de la métropole. Ils ont en outre rendu au crucifix, l'emblème chrétien par excellence, la place d'honneur dans toutes ces mêmes écoles. Obéissant à la même inspiration patriotique, ils ont assisté, les ministres accompagnant le roi, à une messe solennelle, dans la grande église Sainte-Marie des Anges, pour les soldats morts pendant la grande guerre.

Tout cela est déjà très bien et très sage, même si le mobile de pareilles décisions ne dépasse pas encore, pour tous ces ministres patriotes, la sphère purement naturelle de la politique. Il serait sans doute plus beau d'unir à cette sagesse politique les sentiments de la foi, comme l'exige les droits de Dieu sur les individus et sur les peuples.

Mais en nos jours d'abdication et d'aveuglement, où l'on voit des citoyens et des hommes politiques, catholiques dans leur vie privée, avoir moins d'intelligence et de courage dans leur vie publique que de simples positivistes, il est aussi consolant d'applaudir à la sagesse des hommes politiques qui servent la religion sans y croire, qu'il est désolant de voir ceux qui y croient ne pas avoir ni le courage ni l'intelligence de la servir.

* * *

Naturellement, la franc-maçonnerie italienne, alliée ou plutôt servante de la juiverie internationale, s'est élevée contre ce retour du gouvernement italien à ces traditions de nation chrétienne. Evidemment, elle ne savait pas encore au juste à qui elle s'attaquait et elle ne s'attendait pas à la réplique qui allait lui être donnée. On sait déjà, par les dépêches et les journaux, que le grand conseil des Fascistes, sous la sage direction de son chef courageux, a répondu à ces intrigues juives maçonniques par une exclusion formelle et publique — une excommunication — des francs-maçons mis à la porte des organisations officielles du patriotisme italien, et, pour autant, de la politique italienne. La déclaration fasciste signale avec justesse que les principes professés par la maçonnerie et les buts par elle poursuivis sont opposés aux principes d'un bon gouvernement et au bien de la patrie italienne. L'exclusion prononcée contre les maçons n'est pas une affaire de parti qui se défend, c'est la décision de la sagesse politique et du patriotisme, qui répudient la maçonnerie pour le bien nécessaire de la patrie. Juste revanche de la vérité! Voici que le patriotisme italien, dont la maçonnerie s'est servi contre la Rome des Papes, au siècle dernier, répudie aujourd'hui, après les Papes et comme les Papes, la malfaisance maçonnique.

* * *

Nous voici loin, heureusement, de l'inintelligence de cette homme politique canadien, catholique, proclamant dans la Législature de notre catholique province, pour défendre une mesure louche de son administration, que d'être franc-maçon n'empêche pas un Canadien français d'être bon citoyen.

La vérité, que les faits démentrent plus clairement chaque jour, c'est que l'apostasie religieuse que comporte la franc-maçonnerie, comprend également l'apostasie nationale.

Et on le voit bien clairement encore, dans le cas présent.

Qui se lève de partout au secours de la franc-maçonnerie contre les patriotes italiens?

Les Juifs, bien entendu, et leurs affiliés ou serviteurs d'une certaine finance internationale. Avec les Juifs, les communistes dont les idées compénètrent les socialistes et les travaillistes qu'ils entraînent. Tous ces éléments antipatriotes, révolutionnaires, internationaux, juiverie, finances, communisme, socialisme marchent contre la restauration d'un peuple chrétien, comme ils marchent et donnent de toutes leurs forces, pour l'Allemagne, pour la Russie, pour la Turquie. Qu'encore, ce sont, d'un côté, les défenseurs et restaurateurs de l'ordre, et de l'autre les agresseurs et démolisseurs de ce même ordre. D'un côté la diabolique révolution; de l'autre la sage et nécessaire réaction. D'un côté, la vie; de l'autre, la mort.

Quelle frappante leçon et combien salutaire, qui éclaire tous les événements que nous allons continuer de voir. Leçon que tous devraient comprendre, mais que beaucoup, aveuglés par leurs préjugés, ne veulent pas entendre.

Esdras du TERROIR.
—Le "Messager", Sherbrooke.

LES IDEES DE M. MEIGHEN

LE CHEF DE L'OPPOSITION FEDERALE DIT QUE PLUS NOUS FERONS CORPS AVEC L'EMPIRE, MOINS GRANDS SERONT LES DANGERS DE CONFLIT — CAUSERIE DEVANT LA "SOCIETE SAINT-GEORGE"

Montreal, 24 — M. Arthur Meighen a soulevé hier soir au banquet annuel de la Saint-George Society à l'hôtel Windsor, la vieille question de l'Empire. Il paraît qu'il existe des gens qui sont totalement indifférents à la bonne ou à la mauvaise santé de l'Empire britannique. Heureusement il y en a qui s'en occupent, et la "Société Saint-George" leur crie aujourd'hui, dit M. Meighen: "Si l'Empire britannique ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe, il n'y a rien alors sur la terre qui vaille la peine de retenir l'attention. Ce n'est pas parce que nous possédons le cinquième de la surface du globe, ce n'est pas parce que nous représentons un quart de la population de la terre; ce n'est pas parce que notre drapeau flotte au-dessus de douze millions de mille carrés; ce n'est pas parce que nous avons la marine la plus puissante du monde, ce n'est pas pour tout cela que nous devons nous occuper de l'Empire britannique. Mais nous devons songer à ce que signifie l'Empire dans le monde, aux idéaux qui animent son peuple, et à sa mission parmi l'univers. Pour exister un pays doit pourvoir à sa défense mais là ne doivent pas se borner ses ambitions.

Depuis un siècle, continue M. Meighen, l'Angleterre a étendu son empire. Elle s'est parfois servi de l'épée mais n'a jamais vécu de l'épée, et a apporté avec ses conquêtes, de l'aisance et de la prospérité. Tous les pays qui ont été annexés à la mère patrie ont participé à ses bienfaits. L'Angleterre leur a donné les pouvoirs de se gouverner à mesure qu'ils se développaient.

Les conditions sont maintenant changées, poursuit l'orateur; le temps des conquêtes est fini. Des voisins puissants se sont élevés à côté de l'Empire. D'aucuns sont jaloux, peut-être hostiles. La mission de l'Angleterre dans cette période d'après-guerre alors que tous semblent irrités et que la civilisation chancelle, est de ramener une atmosphère de paix et de bonne volonté, de ramener la confiance, l'esprit de coopération qui sont les seules bases solides du monde futur. C'est pourquoi la Ligue des Nations a été fondée et que l'Angleterre y a pris une part prédominante. Elle espérait en unissant les nations qui avaient les mêmes désirs de paix réduire au minimum les dangers de conflits et elle était prête à faire des sacrifices pourvu que les autres y consentissent, afin que la guerre récente fût la dernière dans l'histoire du monde.

Il semble que dans ce pays, il y ait des gens qui croient que l'impérialisme n'est autre chose que des roulements de tambour, et une fla-fla de grands mots, que l'impérialisme est en soi agressif et militant et que plus près serons-nous de la mère-patrie et dans l'impérialisme, plus fréquentes seront les occasions et les manaces de guerre. Ils prétendent que le salut est dans la séparation ou sinon dans l'éloignement et l'oubli et que nous n'aurons jamais la paix si nous nous tenons en liaison intime avec l'Empire. Je ne partage pas cette méthode d'envisager les choses, dit M. Meighen. Je ne conçois pas de quelle façon il soit possible d'exécuter quelque chose de grand sans le concours de tous les gens de bonne volonté. On ne pourra obtenir de sécurité durable que par l'union et plus nous ferons corps avec l'Empire, moins grands seront les dangers de conflits.

Il est ridicule de songer que nous serons en pleine sécurité en imitant l'autruche. On ne se rend pas compte que la paix dont nous avons joui si longtemps, était due à la puissance anglaise que personne ne voulait défier.

DEMANDE sera faite au Parlement du Canada, à la présente session, d'une Loi incorporant les actionnaires de The Northern Trusts Company of Canada en un corps incorporé sous l'empire des lois du Canada, avec pouvoirs et droits conférés et autorisés par la Loi des compagnies de fidéi, 1914.

R.-T. RILEY,
Vice-président,
The Northern Trusts Co.

YVONNE ET JEANNETTE

"Restez chez vous!"
Pierre l'Ermite

On a beau dire, le milieu où l'on vit a une influence considérable sur notre bonheur! Mille exemples le prouveraient. Notre propre expérience nous le dit. Contentons-nous d'un cas vraiment typique.

Il y avait — oh! il n'y a pas un siècle — deux bonnes petites Canadiennes vivant à la campagne. Leurs études terminées à l'école du village, elles demeurèrent à la maison. Elles s'aimaient comme deux petites soeurs savent s'aimer: c'était déjà un grand bonheur. Mais un jour, Jeannette, influencée par je ne sais quel mauvais génie, part pour la ville, y trouve un emploi dans un magasin, et reçoit de l'argent chaque semaine. Or, avec son salaire, ses rêves tout naturellement grandissent, elle fait mille et un projets, tous très louables: économiser, aider les parents, envoyer des présents à ses frères et soeurs, songer à tel établissement heureux, tout cela avec son salaire de chaque semaine! C'tait très bien! mais c'était un rêve!

Rêve très louable d'une jeune fille bonne, courageuse et généreuse; mais, pour le réaliser complètement, il fallait aussi compter avec la pension à payer régulièrement chaque semaine... Il fallait suivre aussi un peu la mode.. se distraire nécessairement du travail absorbant du magasin... et être parfois plusieurs jours sans travailler à cause de la maladie, de la fatigue, du chômage forcé. Enfin donc, pour réaliser son plan, Jeannette devait aussi compter avec les échecs et mille empêchements. Toujours est-il qu'à la fin de chaque année, elle n'était pas plus riche qu'au commencement... Il ne lui restait que quelques sous et quelques rêves! Et cette grosse fortune lui avait coûté la séparation d'avec les siens, sacrifice énorme pour une jeune personne. Inutile de dire que sa santé n'avait rien gagné.

— Mais enfin! lui disait sa mère, lors de ses visites à la maison, mais enfin! es-tu malade, on ne te reconnait plus!

La vie renfermée du magasin, la chambre sans le bon air et le soleil de chez nous, la rue avec ses mille bruits énervants, tout cela minait Jeannette. Le beau rêve avait fait place à une realité non rêvée.

— Tu es bien heureuse, toi, avec tes poules, ton jardin et tes abeilles! répetait Jeannette à Yvonne, sa soeur, quand elles se rencontraient.

Yvonne, en effet, était demeurée chez elle. Oh! certes, la tentation de partir avait été très grande. Elle est parfois si attirante, cette malheureuse ville. Et puis, on était en nombre à la maison, et ces bras nombreux semblaient ne donner aucun profit; Yvonne avait peut-être entendu le père dire souvent:

— Ah! si j'avais quelqu'un pour m'aider à gagner! Les enfants de Un Tel, ça gagne pas mal à la ville.

— Mais ça dépense plus que ça gagne... et surtout ça se dépense trop... malheureusement, avait répondu la mère.

Oui, la tentation avait été forte. Aider les parents par un salaire reçu chaque semaine!... Mais la raison chez la fille, et l'influence de la mère avaient repoussé la tentation de partir... Yvonne resta à la maison, et s'ingénia pour aider le père.

Or, quand une femme cherche les moyens d'être utile, elle trouve. Et ce ne fut pas long pour Yvonne. Elle se fit d'abord propriétaire d'un modeste poulailler: 25 poules. Les débuts furent très humbles. Aujourd'hui, si vous visitez son domaine, vous la rencontrerez entourée de 250 belles volailles. Non satisfaite de ce travail, elle établit, tout près de la maison, un petit rucher... Aujourd'hui, c'est toute une fortune qu'elle possède en miel! L'initiative grandissant avec l'expérience et le succès, pendant que ses poules et ses abeilles travaillent, notre Yvonne cultive un vaste jardin, où, en compagnie des fleurs, les légumes et les fruits apportent à chaque instant des sommes assez rondelettes dans le portefeuille de l'habile propriétaire. Ce qui fait que Yvonne a actuellement en banque une somme qui surprendrait bien des gens de la ville! Sans compter une santé superbe, résultat du travail et de la vie au bon air de la campagne.

Morale de cette histoire très vraie: Puisque nous voulons arrêter la fuite de nos filles vers les villes, donnons-leur alors du travail, "en leur suggérant les différentes industries" qui pourraient les intéresser et "elles resteront chez elles".

UN GARS DU PAYS.
—Le "Messager", Sherbrooke.

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

Pour l'âme de l'enfant

Le chef-d'oeuvre de la création, c'est l'homme. Dieu lui a donné une âme créée à son image et à sa ressemblance. Son corps, mécanique merveilleuse, ne rampe pas sur la terre comme les êtres inférieurs. Cela, sans doute, afin qu'il puisse marcher les yeux et le coeur élevés vers le ciel. C'est ce chef-d'oeuvre en miniature que j'admire lorsque je vois un petit enfant. Les cieux avec leur splendeur, la beauté sublime de l'océan, la terre avec ses fleurs magnifiques, tout cela est surpassé par un faible enfant.

Qui peut exprimer le charme d'un enfant innocent? Qui peut décrire la beauté de son regard? C'est un ange dans une enveloppe fragile, c'est peut-être un futur saint, un futur apôtre... si seulement ses parents s'acquittent de leur grave mission le plus parfaitement possible.

Un écrivain français disait un jour: "Il n'y a plus d'enfants"; il aurait pu ajouter: "Il n'y a plus de parents". C'est le petit nombre qui ont souci de la formation morale de leurs enfants. Tout pour le corps; l'âme on n'y pense guère. On laisse cette tâche aux éducateurs. Quant à les corriger de leurs défauts, ces parents trouvent qu'ils sont toujours trop jeunes, et la plupart du temps ne se décident à le faire que lorsqu'ils sont devenus insupportables. La raison de ces faiblesses s'explique par ceci: les parents n'ont pour leurs enfants qu'une tendresse animale.

Ecoutez ce que dit René Bazin: "Il y a beaucoup de tendresse animale en notre temps; mais l'autre, la supérieure, la grande, la rude, la tendrese pour les âmes fait seule les caractères."

Que j'en ai vu des enfants élevés à la diable, gâtés, gaspillés! Rien de plus charmant qu'un enfant bien élevé. Rien de plus "tyran" qu'un enfant qui a toujours fait ses mille caprices. Que de larmes seraient épargnées si la mère avait eu le courage de corriger ses enfants dès le bas âge! Que cette tâche serait mieux accomplie si la jeune fille s'y préparait par la prière et par la lecture de bons livres traitant de la formation des enfants!

Jacques Herbé disait dans un de ses admirables articles sur ce sujet: "Formons des mères!" Ce grand éducateur chrétien est l'auteur de plusieurs ouvrages excellents. "Pour les parents" est une véritable mine pour ceux qui veulent, dans le vrai sens du mot, élever des enfants. Penseur profond, observateur sagace, chrétien parfait, il se range parmi les écrivains remarquables de notre époque. Ses ouvrages sont en vente à Paris, Librairie de la Bonne Presse, 5, rue Bayard. Avis à celles qui se préparent à faire le grand pas... aux mamans d'hier et d'aujourd'hui, et à... celles de demain.

JEANNE des ORMEAUX.

NOS JEUNES GENS

La jeunesse s'en va, la jeunesse se perd!

Tel est le cri de tous ceux que préoccupe l'état moral de notre peuple, surtout dans les villes.

Les jeunes gens ont toujours aimé à s'amuser, c'est entendu. Mais le progrès moderne prodigue tellement les occasions de péché, la sollicitation devient si audacieuse, que les freins ordinaires ne sont plus suffisants.

Tout s'enchaine pour émousser les scrupules, pour aiguillonner la passion. Ce sont les images, les annonces, les lectures, les théâtres, les conversations d'usine et d'atelier, puis c'est le sans-gêne de la femme moderne, et finalement ce sont les maisons de plaisir. Des compagnies puissantes comptent sur la perversion de la jeunesse pour s'enrichir à millions, elles y travaillent comme à n'importe quelle entreprise financière ou commerciale.

En se départant de sa pudeur et de sa réserve, la femme, même honnête, a préparé le glissement de la jeunesse. Le grand malheur d'aujourd'hui, c'est que l'homme ne respecte plus la femme, parce que la femme ne cherche plus à se faire respecter. On ne se gêne plus avec celles qui font tant d'avances et qui suppriment toutes leurs protections.

La jeune fille se confie au premier venu, sort seule avec n'importe qui, se livre à toutes les danses, tolère toutes les familiarités, se présente, vous savez dans quel accoutrement, avec quelle liberté d'allure et de langage. Dans ces conditions, pourquoi le jeune homme se gênerait-il?

C'est là un fait extrêmement grave, qui doit préoccuper les bons citoyens comme il préoccupe le clergé.

Le jeune homme se laisse entrainer à ses désirs avec une facilité alarmante. On trouve des routiniers du vice qui n'ont pas encore vingt ans, qui en ont à peine dix-huit, parfois qui n'en ont que seize. Il y a probablement moins de jeunes ivrognes qu'autrefois, mais les jeunes débauchés se multiplient lamentablement.

Et ces jeunes gens ne prient pas ou prient si mal!

Pourtant, on ne les néglige pas. La plupart ont fréquenté l'école des Frères ou des Soeurs; depuis qu'ils ont quitté l'école, on fait pour eux plus qu'on ne faisait autrefois. Malgré les charges de leur ministère, les prêtres s'efforcent, dans les grandes villes, de donner aux jeunes gens des instructions pour eux, une retraite annuelle; parfois on leur ouvre des salles de jeux, on leur organise des amusements.

Hélas! Quand on compte ceux qui profitent de ces moyens de salut, on constate l'irréligion d'une partie considérable de notre jeunesse. Nos jeunes gens s'ennuient à l'église; ils n'apportent pas de livre pour aider leur dévotion; souvent ils n'ont pas de chapelet. Eux qui ont tant besoin de la communion, ils communient peu. Comment pourraient-ils résister dans de telles conditions? Bientôt ils se permettent de manquer la messe, puis plusieurs n'y viennent plus, ne font plus de prière et ne font pas leurs pâques.

Nous recommandons sérieusement notre jeunesse à la vigilance des parents, au zèle de toutes les âmes apostoliques, aux prières de tous nos lecteurs. La situation est grave, extrêmement grave.

JOIE PATERNELLE

On aime les enfants; mais cette affection pour l'espèce en général devient bien autrement douce lorsqu'il ne s'agit plus du bébé, mais bien de "son" bébé.

Les célibataires peuvent ne pas lire ce qui suit; je désire causer en famille. Entre gens de métier, on se comprend mieux.

Je suis père, chère Madame, mais j'ai été papa, et, comme toujours, papa d'un amour d'enfant. De son bonnet s'échappait une mèche blonde et frisée, qui faisait notre bonheur, et quand je touchais du doigt son cou blanc, il éclatait de rire et me montrait ses petites perles blanches en me prenant la tête dans ses deux bras.

Sa première dent fut un événement. On se metait au jour pour mieux voir, et les grands-parents braquaient leur binocle sur ce petit point blanc; et moi, le cou tendu, je démontrais, j'expliquais, je prouvais. Et du coup je courus à la cave chercher dans le bon coin une bouteille de choix.

La dent de mon fils! On parla de sa carrière pendant le diner, et au dessert grand'maman chanta son couplet.

Après cette dent, il en vint d'autres, et, avec elles, les larmes et les douleurs; mais aussi, lorsqu'il fut armé de toutes pièces, comme il mordait fièrement son morceau de pain, comme il attaquait vigoureusement sa côtelette, pour faire "tomme papa!"

"Tomme papa!" Vous souvenez-vous combien ces deux mots réchauffent le coeur, et que de méfaits ils font pardonner!

Mon grand bonheur, est-ce aussi le vôtre? était d'assister au petit lever de mon chéri. Je savais son heure. J'écartais doucement les rideaux de son berceau et j'attendais en le regardant.

Le plus souvent, je le trouvais étendu en diagonale, perdu dans le chaos des draps et des couvertures, les jambes en l'air, les bras croisés au-dessus de sa tête; souvent sa petite main potelée serrait encore le joujou qui l'avait endormi la veille, et de sa bouche entr'ouverte s'échappait le murmure régulier de sa douce respiration. La chaleur du dodo avait donné à ses joues les tons d'une pêche bien mûre. Sa peau était tiède, et la transpiration de la nuit faisait briller son front de petites perles imperceptibles.

Bientôt sa main faisait un mouvement, son pied repoussait la couverture, tout son corps se remuait, il se frottait un oeil, étendait ses bras; puis son regard, sous sa paupière à peine soulevée, se fixait sur moi.

Il me souriait en murmurant tout bas, si bas que je retenais ma respiration pour saisir toutes les nuances de sa petite musique.

— Bonzou, petit pé.

— Bonjour, mon petit homme; tu as donc bien dormi?

Nous nous tendions les bras et nous nous embrassions comme de vieux camarades.

Alors la causerie commençait. Il causait comme les alouettes chantent au soleil du matin.

Il me racontait ses rêves, en demandant après chaque phrase sa "bonne petite panade avec beaucoup de beurre dedans". Et quand cette bonne panade arrivait fumante, quel éclat de rire, quelle joie, comme il s'élançait vers elle en se pendant à ses rideaux!

D'autres fois il venait me surprendre dans mon lit; je faisais semblant de dormir et il me tirait la barbe en me criant dans l'oreille. Je feignais une grande frayeur et je jurais de me venger. De là, combats dans l'édredon, retranchement derrière l'oreiller, etc.

En signe de victoire je le chatouillais; alors il frissonnait en laissant échapper cet éclat de rire franc et involontaire des enfants heureux. Il enfouissait sa tête dans ses deux épaules comme une tortue qui se retire dans sa coque et me menaçait de son pied dodu et rose. La peau de son talon était si fine que la joue d'une jeune fille en eût été fière. De combien de baisers je couvrais ces chers petons quand, le soir, au coin du feu, je faisais chauffer sa longue chemise de nuit!

On m'avait interdit de le déshabiller, sous prétexte que je compliquais les noeuds au lieu de les défaire.

Tout cela était charmant; mais, quand il fallait sévir et arrêter court la gaminerie qui allait trop loin, il baissait lentement les paupières, tandis que, ses narines soulevées, ses petites lèvres tremblantes, il essayait de retenir sous ses grands cils une grosse larme brillante.

Quel courage ne faut-il pas pour ne pas calmer par un baiser cet orage qui va éclater, pour ne pas consoler ce petit coeur qui se gonfle, pour ne pas sécher cette larme qui déborde!

L'expression d'un enfant est alors si touchante, il y a tant de douleur dans ce petit visage qui se contracte!

Tout cela est bien loin... Les années se sont écoulées sans parvenir à effacer ces souvenirs aimés; et maintenant que mon bébé a trente ans et de grandes moustaches, lorsqu'il me tend sa large main en me disant de sa voix de basse:

— Bonjour, mon père.

Il me semble que l'écho me répète dans le lointain ces mots chéris d'autrefois:

— "Bonzou, petit pé!"

JEAN DE LA BRETE — ROMAN D'AMOUR

L'AILE BLESSEE

Feuilleton LALIBERTE — Numéro 6

Elle sortit pour cacher son émotion, mais M. Gerbert courut derrière elle et la rejoignit dans le verger.

Quoi! ma mignonne, tu pleures! Cependant tu connaissais notre refus de longue date?

— Ma contrariété ne vient pas du refus en lui-même, dit Paula, ennuyée d'être surprise dans sa faiblesse, mais de la pensée que l'amitié d'Odile s'éteindra peu à peu si nous ne nous voyons jamais.

— C'est le sort des amitiés de pension, répondit son père avec une tranquillité qui froissa Paula.

— M'imposer ce chagrin, parce que les Sainte-Luce sont très riches, que c'est singulier! Et alors que les amitiés de jeunesse, vous le savez mieux que moi, sont les plus durables.

M. Gerbert, impatienté, réfléchit quelques minutes, puis lui dit résolument:

— Eh bien, viens avec moi! tu sauras, dans un instant, pourquoi est si grande mon antipathie pour les relations avec la famille de Sainte-Luce.

Etonnée, Paula suivit son père, qui traversa le bourg de Montsoreau et la conduisit vers une petite maison enfouie au milieu des saules, et si près de la Loire qu'elle courait souvent le risque d'être inondée.

Paula avait entendu son père parler avec éloge de l'homme qui l'habitait, ancien ouvrier mécanicien, dont la carrière avait été brisée par une attaque de paralysie déjà ancienne.

Malade depuis un mois, il s'affaiblisait rapidement et quand Paula le vit, si pâle dans son fauteuil, elle comprit, malgré son inexpérience, qu'elle se trouvait en face d'un mourant.

— Comment allez-vous, Amic?

— Je m'en vais tout doucement, monsieur Gerbert, en homme reconnaissant de vos bontés.

— Ne parlons pas de cela. Voici ma fille que vous désiriez connaître.

Un sourire passa sur le visage du malade.

— On m'avait bien dit qu'elle était jolie, jolie!

M. Gerbert lui adressa quelques questions, puis emmena Paula, après avoir donné des instructions à la vieille femme qui servait et soignait l'ancien mécanicien.

— Eh bien! dit-il à sa fille en la conduisant à l'extrémité d'une lagune de sable où personne ne pouvait les entendre, eh bien! tu viens de voir une victime de M. Marin de Sainte-Luce.

— Comment, une victime! s'écria Paula.

— Ni plus ni moins. Cet ancien ouvrier, très intelligent, a fait la découverte qui a permis à son patron de gagner des millions. Sans défiance, il avait soumis ses papiers et ses plans à l'examen de M. Marin, qui les lui a rendus en lui démontrant l'impossibilité d'appliquer sa prétendue découverte. Mais il avait copié les plans et, huit mois après, sur un prétexte futile, il renvoyait Amic. Pendant que le pauvre diable, convaincu que ses idées étaient irréalisables, trouvait une autre position, son invention, perfectionnée par Sainte-Luce, était immédiatement exploitée.

— Quelle horreur! dit Paula.

Et Amic n'a pas pensé à faire un procès?

— Si... mais avec quoi l'eût-il entrepris? En un clin d'oeil ses économies eussent été dévorées, et, même avec beaucoup d'argent, il n'était pas sûr de gagner. Ses papiers et ses plans? C'est lui qui eût été accusé de les avoir copiés.

— Mais il devait avoir les essais de ces plans, comme preuve en sa faveur?

— Preuves relatives, combattues par M. de Sainte-Luce à l'aide de preuves semblables. Ce n'est pas difficile de dessiner des croquis, mais c'est presque impossible pour un ouvrier, et un ouvrier renvoyé, de s'attaquer à un homme de grande valeur et de grande situation. Marin est sorti un des premiers de l'Ecole polytechnique, et il est incontestable que, comme ingénieur distingué, il a contribué au développement de l'industrie que lui léguait son père.

— Mais Amic n'aurait jamais pu sans ressources appliquer son invention?

— Non, et si ce que M. de Sainte-Luce m'a dit...

— Vous l'avez vu, vous lui avez parlé de cette affaire? s'écria Paula.

— Amic est le fils d'un cousin éloigné de ta mère; il ne me connaissait encore que de nom, néanmoins il est venu me confier son affaire et me demander conseil. Je suis allé à Paris; je n'étais pas un inconnu pour M. de Sainte-Luce, car je l'avais reçu à un déjeuner de chasseurs deux ans auparavant...

Et qu'a-t-il dit?

— Je me suis trouvé en face d'un homme insaisissable. Amic, m'a-t-il répondu, lui avait en effet remis des plans, en lui disant de s'en servir s'il les jugeait bons. Il n'y avait là que les visions d'un cerveau chimérique qui manquait de connaissances techniques. "Mais, a-t-il ajouté, les idées, telles qu'elles étaient présentées, eussent-elles été applicables qu'Amic, sans argent, n'aurait pu les exploiter. Je lui ai rendu ses papiers et, si je me suis séparé de lui, c'est que ces rêvasseries nuisaient à son travail."

— Mensonge! continua M. Gerbert. J'ai fait faire une enquête secrète; Amic était un excellent ouvrier, très consciencieux.

— Mais il ne pouvait exploiter lui-même; M. Marin de Sainte-Luce, en cela, avait raison?

— L'idée initiale était celle d'Amic, donc il devait profiter de son invention, moralement et matériellement! sinon autant que son patron, qui rendait l'invention applicable et courait les risques de l'exploitation, du moins dans de larges proportions.

— Mais vous êtes sûr que M. de Sainte-Luce a vraiment appliqué l'invention même d'Amic?

— Oui, très sûr... Sauf un point, important... j'en conviens! et quelques détails — nous avons contrôlé sur les plans d'Amic — l'idée a été réalisée comme elle était sortie de son cerveau, et le succès immédiat a suivi...; Marin n'est pour moi qu'un vil voleur.

Paula, très émue de cette confidence, demanda:

— Il n'a pas proposé de venir en aide à Amic?

— Mais non; il se fût contredit et déjugé; Amic, du reste, n'avait pas eu son attaque. Quand je lui ai prouvé qu'il avait chance de perdre son procès, il s'est mis dans une colère qui a provoqué une attaque de paralysie. À la suite de cela, il a gardé dans les mains un tremblement qui rendait impossible la reprise du travail et, de plus, il a presque perdu la mémoire, heureusement pour lui, pauvre diable! Sans femme et sans enfant, il a vécu quelque temps sur ses économies, puis nous lui avons fait une rente. Depuis six mois, il est installé dans la petite maison que tu sais, et, bien qu'il ait à peine cinquante ans, il s'en va à grands pas.

— Mère sait tout cela? Et mon oncle?

— Ils sont les seuls à qui j'en aie parlé. Je ne t'en aurais rien dit sans mon désir de te détacher des Sainte-Luce.

— Ce n'est la faute ni de la charmante Odile, ni de Mme Marin de Sainte-Luce. J'espère qu'elles n'en sauront jamais rien.

— Comment sauraient-elles? L'histoire est vieille, les papiers d'Amic sont entre mes mains et je les détruirai plus tard. Enfin M. Marin est bienfaisant; il fait un excellent usage de sa fortune et a oublié sa canaillerie.

— Oublié! s'écria Paula. Oublie-t-on pareille chose?

— Mon Dieu, oui; dans l'excessive prospérité et la considération qui vous entoure, on oublie! On se leurre aussi soi-même. Dans les réponses qu'il m'a faites, sur l'impossibilité pour Amic d'exploiter seul une invention, il disait vrai, tu le remarquais toi-même tout à l'heure, et les modifications apportées par lui-même à cette invention, ses dépenses, ont calmé sa conscience, en supposant qu'elle en eût besoin.

— Il s'est débarrassé d'Amic; donc, au début, il se savait dans son tort... Pauvre Odile! si bonne!... Si vous la connaissiez, vous l'aimeriez aussitôt.

— Tu lui écriras, ma mignonne, et si elle vient, nous la recevrons à bras ouverts.

Paula, pleine du sujet abordé par son père, en parla longuement avec Mme Gerbert et, pour terminer, déclara:

En Province

Nous prions nos correspondants de la campagne de nous faire parvenir leur correspondance au plus tard le samedi matin. Nous ne pouvons pas assurer l'insertion de celle qui nous arrive le lundi matin dans le numéro du mardi.

FANNYSTELLE

Mardi, le 8 mai, à 10 heures, sera chanté dans l'église de Fannystelle, le service du deuxième anniversaire de la mort de M. l'abbé Joseph Poitras, ancien curé.

SOMERSET

Vendredi matin, le 29 avril, est décédée à Somerset Mme Auguste Nadeau, née Marie-Diana Jubinville, âgée de 66 ans.

La regretté défunte était la soeur de Mgr W.-L. Jubinville, P.D., curé de la cathédrale de Saint-Boniface, et la mère de trois religieuses de la communauté des Soeurs Grises: Soeur Jubinville, supérieure du couvent de St-François-Xavier, Soeur Clara Nadeau, du même couvent, et Soeur Cécile Nadeau, missionnaire à l'Ile-à-la-Crosse.

Outre son époux, deux autres filles et trois fils lui survivent: Imelda, épouse de Barthélemy Légaré, et Emma, épouse de Lucien Légaré — toutes deux de Dunrea — et Ildège, Gualbert et Aimé, tous trois de Somerset.

Le service de la regrettée défunte a eu lieu samedi dans l'église paroissiale. Il a été chanté par Mgr Jubinville.

Nos profondes sympathies à cette digne famille dans son grand deuil.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

TABLEAU D'HONNEUR DE L'ECOLE ST-PATRICE

Première division — Cecily Fitzmaurice, Bernadette Coulombe, Julienne Rougeau, Marie-Rose Archambault.

Deuxième division — Anne MacCarthy, Berthilde Coulombe.

Troisième et quatrième division — Rosetta Fitzmaurice, Aggie Fitzmaurice.

Cinquième division — Agnès Hurst, Blanche Archambault.

Septième et huitième division — Teddy Fitzmaurice, Théodore Hurst.

Neuvième division — Agnès MacCarthy, Yvonne Archambault.

Application — Teddy Fitzmaurice, B. Hurst, D. Tennant, Teresa Fitzmaurice, A. Hurst, M. Mongrain, Berthilde Coulombe, R. Fitzmaurice, Cecily Fitzmaurice, Agnès Rougeau, Raymond Rougeau.

LEMIEUX, Ont.

M. et Mme Pierre Guay (née Marie-Louise Potvin) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils. Il a été baptisé sous les noms de Joseph-Jean-Baptiste-Marcelin. Le parrain a été Oscar Guay et la marraine Célina Guay, oncle et grand'mère de l'enfant.

LA BROQUERIE

Des circonstances incontrôlables nous obligent à remettre la Saint-Alexandre au 10 mai. Il y aura à cette occasion en l'honneur du dévoué M. Giroux, curé de La Broquerie, une séance récréative et musicale donnée par les élèves du couvent.

Les messieurs du clergé sont cordialement invités à venir rehausser de leur présence cette fête familiale.

AUX COMMUNES

Ottawa — Si l'intention des trois groupes est toujours de finir la session le 24 mai, les indications présentes sont trompeuses. D'ici là, il n'y a plus qu'un mois, et les comités sont encore en plein coeur de leur travail. L'exposé budgétaire n'est pas encore prêt, et peut-être même ne le sera-t-il pas avant la première semaine de juin. Naturellement, M. Fielding ne laissera rien voir, mais la situation politique actuelle facilite assez les prévisions générales.

Il faut nécessairement que le ministre des finances conserve à son administration les bonnes grâces du groupe progressiste. Il est vrai que ceux-ci n'ont guère envie de lui créer de misères et qu'en cas de mauvaises dispositions de ce côté, l'opposition conservatrice ne manquerait pas de se porter à son secours, surtout si l'attaque se motivait par une certaine résistance à toute proposition d'abaisser de nouveau le tarif, mais pour l'instant et pour différentes raisons d'occasion, encore plus peut-être que de fond, l'intérêt de M. Fielding est de favoriser le plus possible le rapprochement des éléments progressistes, et libéraux, ou, du moins, de ne rien faire qui puisse le rendre trop dificicel.

Or le moyen le plus sûr d'atteindre ce but, c'est de réduire le tarif. Mais comme il est peut-être téméraire dans les circonstances de le réduire indirectement, il reste le procédé indirect de la préférence britannique conçu par M. Fielding lui-même sous le gouvernement Laurier, accentué quelque peu depuis, et qu'il songe peut-être à utiliser de nouveau cette année. Les progressistes demandent souvent l'augmentation de cette préférence et ils pourraient se dire qu'ils gagnent petit à petit leur point. Seulement, l'industrie est susceptible, elle aussi, et peut-être finira-t-elle par redouter la préférence britannique autant que le libre échange.

L'on voit donc que M. Fielding a ses difficultés et qu'il est bien excusable de s'exposer à la fois aux critiques des progressistes et aux coups des conservateurs.

Jusqu'à présent, en effet, l'opposition n'a pas fait la vie dure au gouvernement mais rien n'assure qu'une bonne occasion s'offrant, elle ne succomberait pas à la tentation d'attaquer un peu plus à fonds. On dirait parfois que M. Meighen, pour un, ne se contenterait pas sans peine. Cette semaine, par exemple, il n'a pu s'empêcher de foncer rudement sur le ministre des finances à propos du traité français, dont la discussion se prolonge.

M. Fielding admet bien que ce traité n'est pas une merveille au point de vue du Canada, qu'il ne vaut même pas celui de 1907 qu'il avait négocié, et conclu à cete date. Mais, dit-il, les circonstances sont bien changées; la France ne peut ni ne veut plus concéder ce qu'elle consentait alors. L'important dans les circonstances actuelles était d'obtenir de la France les mêmes conditions qu'elle a accordées aux Etats-Unis, notre principal concurrent, et cela nous l'avons obtenu.

A quoi M. Meighen réplique: "Vous n'avez pas obtenu davantage parce que vous vous êtes désarmés avant d'entamer les négociations; avant de négocier avec nous la France a commencé par relever son tarif; vous, vous avez laissé le vôtre dans le même état. La France exporte surtout des articles de luxe; vous pouviez, en élevant d'abord les droits sur ces articles, lui offrir ensuite des concessions d'un prix plus appréciable. Mais vous ne l'avez pas fait. Et vous ne l'avez pas fait, parce que... le chef de l'opposition tourne alors le fer dans la plaie, revient sur les déclarations passées de son adversaire, du gouvernement, de ses différentes interprétations du programme de la convention libérale.

La discussion se faisant en comité, il est fort possible que l'un et l'autre se mesureront de nouveau. Car M. Fielding, qui n'aime pas laisser le dernier mot aux autres et qui n'ignore pas ses ressources oratoires, conserve encore une souplesse d'un grand secours dans les situations difficiles.

* * *

Le comité des banques continue d'entendre l'opinion des banquiers sur les théories de M. Irvine, l'un des députés de Calgary. M. Irvine voudrait une banque fédérale opérant par l'intermédiaire des provinces et d'organes de crédit qui prêteraient plus facilement que les banques actuelles. Sir Frederic Taylor et Sir John Aird, l'un de la banque de Montréal, et l'autre de la banque du Commerce, n'ont pas voulu dire que le système en soi serait mauvais, mais ils ont affirmé que la population actuelle du pays ne justifierait pas d'y recourir quand le système bancaire actuel répond amplement à tous les besoins. Sir F.-William Taylor affirme que l'Ouest avait eu plus d'avances qu'il aurait dû en avoir si l'on avait voulu pousser la prudence à l'extrême et que 400 des 1,200 succursales de banques situées dans l'Ouest sont une occasion de perte plutôt qu'une source de revenus.

Lorsqu'on lui a demandé si la clientèle du gouvernement fédéral ne devrait pas être partagée entre les principales banques du Canada, Sir Frederick-W. Taylor a répondu que la banque avait plus obligé le Canada que celui-ci n'avait obligé la banque. L'explication de cette réponse devrait être intéressante, mais le public ne la connaîtra probablement pas de sitôt. Quoi qu'il en soit, le profane ne comprend pas beaucoup pourquoi un gouvernement ne doit toujours et en tout et partout ne traiter qu'avec une seule banque.

Autre chose que le public, non pas l'élément saboteur, mais le public raisonnable, ne comprend pas, c'est ce mauvais vouloir des banques à l'égard des institutions populaires de crédit. L'on a bien répété au comité qu'on y était pas hostile, mais l'on sait parfaitement qu'en général l'épargne populaire qui ne va pas directement aux banques est considérée bien mal inspirée. Comment ne comprend-on pas que tout ce qui facilite les affaires dans les limites de la prudence finit nécessairement par stimuler l'activité générale?

* * *

Une bonne partie des crédits nécessaires au service public durant l'exercice courant ont été examinés, critiqués et adoptés, en sorte que la discussion générale du budget terminée, il restera peu de choses.

La discussion des crédits du service postal a remis sur le tapis la question du successeur du Dr Coulter, ancien sous-ministre des postes, qui a demandé sa retraite, dit le gouvernement, et qu'on a congédié, déclare le chef de l'opposition.

M. Rinfret a insisté de nouveau sur la nomination d'un successeur canadien-français. M. Graham, ministre intérimaire des postes, s'est montré assez bien disposé. M. Meighen a, cette fois, pris l'attitude qui devrait être de règle, a-t-il dit. Je partage l'espoir que mon honorable ami M. Rinfret exprime; j'ai confiance qu'on pourra trouver un sous-ministre de langue française pour le ministre des postes. Je sais qu'on a surtout besoin d'un homme capable; l'honorable député admettra que c'est là la condition primordiale. Bien que le pays soit bilingue, qu'on dise ce que l'on voudra, nous ne pouvons pas éviter la nécessité de repartir ces emplois importants dans la proportion des éléments respectifs de la population si nous voulons qu'il règne au pays un sentiment de satisfaction et de concorde.

Nous nous sommes efforcés de suivre cette ligne de conduite et nous y avons réussi sous presque tous les rapports. Je sais que les événements ont voulu qu'à notre départ les Canadiens français n'eussent pas leur juste part des employés de sous-ministre.

Il faut agir de cette manière: nul ne l'a déclaré plus franchement que moi en tout temps. J'espère donc qu'il sera possible au département des postes de faire disparaître une inégalité qui a été le résultat de dix années d'administration et qui existe également après une année sous le régime actuel.

Quelqu'un a demandé à M. Rinfret pendant qu'il parlait, s'il ne serait pas satisfait de la nomination d'un bon Canadien. Par bon Canadien entendez un Anglo-canadien, évidemment, ou la remarque, étant donné les circonstances de la discussion, n'a pas de sens.

Le moyen toutefois de s'assurer davantage serait de demander à ce monsieur s'il serait satisfait de la nomination de M. le juge Audet à la succession du juge Cassels comme président de la Cour d'Echiquier. M. le juge Audet est d'une compétence indiscutable, reconnue, admirée et d'une puissance de travail étonnante. Il est connu que depuis deux à trois ans, peut-être plus, il a fait les deux tiers au moins de la besogne de la cour. Or, le juge Audet, qui aurait dû être promu, ne l'a pas encore été. Et le sera-t-il? Il est pourtant un "bon Canadien" et il n'entrera dans la tête de personne que le ministre de la justice ne reconnait pas ses titres.

Les murs du parlement continuent de répéter que M. Bureau se retirera à son heure, soit au sénat, soit à son bureau aux Trois-Rivières; que M. Cardin, député de Richelieu, lui succèdera dans le cabinet; enfin que M. Trahan, député de Nicolet, sera juge peu de temps après la session.

— Il est certain que, maintenant, je n'aimerais pas à rencontrer M. de Sainte-Luce. Ses enfants, Dieu merci! ne sauront jamais rien. Son fils, si hautain, que dirait-il?

— Tu as vu son fils?

— Je l'ai aperçu deux fois en traversant le parloir, pendant qu'il attendait sa soeur.

— Comment est-il? Que fait-il?

— Il est remarquablement bien, quoique trop hautain, je crois. Il est attaché d'ambassade et doit se marier prochainement. Odile m'a souvent parlé de lui; elle l'aime beaucoup.

— Mais, dit Mme Gerbert, tu ne l'as pas vu assez pour juger s'il est ou non remarquablement bien?

— Pourquoi? dit Paula en souriant. Il suffit de l'apercevoir une fois pour juger qu'il est l'élégance et la distinction personnifiées.

Sa mère n'insista pas en recevant la confirmation d'une pensée qui l'avait souvent préoccupée depuis le retour de Paula.

V

Le lundi suivant, vers neuf heures, une limousine s'arrêtait à la porte du Néflier. Mlle Marin de Sainte-Luce, accompagnée d'une vieille femme de chambre, entra dans la cour où Mme Gerbert donnait des ordres. Etonnée de cette visite matinale, elle s'avança vers la jeune fille qui se nomma avec une assurance mélangée de timidité.

— Paula sera bien heureuse de vous voir, mademoiselle; veuillez entrer dans le salon, je vais l'appeler, elle est avec son père dans le jardin potager.

— Le potager près de la ferme? dit gaiement Odile; Paula m'en a parlé dans ses lettres. Voulez-vous que nous allions ensemble la chercher?

— Très volontiers! répondit Mme Gerbert, à qui les manières douces et l'expression candide de la jeune fille plaisaient infiniment.

— Et me permettez-vous, madame, de vous demander sans façon à déjeuner?

— Je vous remercie, mademoiselle, de devancer mon invitation, répondit simplement Mme Gerbert.

Le plaisir de Paula, en apercevant Mlle de Sainte-Luce, toucha ses parents, d'ailleurs immédiatement captivés par la simplicité et l'air de bonté de la jeune fille.

— Depuis si longtemps je voulais venir, nous nous aimons tant; n'est-ce pas, Paula?

Elle admira le jardin potager rempli de fleurs d'automne.

— Mais, c'est le jardin de la maison que j'ai hâte de voir! Paula m'en a fait une description digne de sa jolie plume; elle écrit si bien, mon amie! Ce n'est pas comme moi, qui n'ai jamais eu un prix de littérature.

M. Gerbert, toujours heureux des compliments adressés à sa fille, s'enthousiasmait pour sa visiteuse.

— Puisque vous désirez faire le tour du propriétaire, mademoiselle, nous allons vous conduire, mais mon jardin n'est qu'un jardin de curé.

— Précisément! je n'aime que les jardins de curé. Il paraît que vous l'entretenez avec goût de fleurs démodées, et que les rosiers de Mme Gerbert sont admirables.

Elle les suivit en questionnant et en entrant dans les moindres détails. La maison l'enchanta.

— Elle est délicieusement rococo, disait-elle. Je comprends, Paula, que vous vous plaisiez ici.

— Je l'aime, mais je l'aimerai bien plus encore, maintenant que vous y avez passé. Ce souvenir amical se joindra à tant d'autres bons souvenirs.

— Passé... j'y passe, en effet, et pour y commettre un méfait, dit Odile, en se tournant vivement vers les Gerbert, car je viens enlever Paula!

Cette attaque subite surprit Paula et déconcerta M. Gerbert. Mme Gerbert répondit tranquillement:

— Vous êtes charmante, mademoiselle! mais nous avons écrit à madame votre mère que nous ne pouvions pas accepter.

— Je sais bien... Oh! je sais bien! c'est pourquoi je suis ici pour vous combattre pied à pied.

Avec sa politesse et sa manière de parler imprégnées d'une douceur qui était le fond de son caractère, elle paraissait si peu faite pour combattre que M. et Mme Gerbert se regardèrent en souriant.

— L'enlèvement est certainement impossible.

— Chère madame, impossible n'est pas un mot français, répliqua Odile en riant; papa et mon frère sont partis avant-hier pour l'Angleterre, où ils doivent passer six semaines chez des amis. Nous sommes seules, maman et moi, et je jouirai complètement de la présence de Paula. Dites oui, je vous en prie; comment me refuseriez-vous une chose aussi simple? Soutenez-moi donc, Paula!

Mais Paula redoutait de contrarier ses parents, et n'aimait pas à insister pour obtenir une chose refusée. Elle voyait, du reste, que la façon dont Odile s'y prenait, et surtout la sympathie qu'elle inspirait, ébranlaient M. et Mme Gerbert.

Ils commençaient, en effet, à juger que c'était pour eux d'un goût douteux d'attacher tant d'importance à l'acceptation d'un fait aussi naturel que celui d'une jeune fille allant passer quelque temps chez une amie, et, devant la grâce d'Odile, les raisons d'un premier refus perdaient leur caractère intransigeant. Enfin le départ de M. de Sainte-Luce et de son fils facilitait leur réponse.

— J'enlève, n'est-ce pas? dit Odile, qui les observait. Vous me donnez Paula pour un mois?

— Un mois... ce serait trop long, mademoiselle, répondit M. Gerbert en hésitant.

— Eh bien, quinze jours, quinze petits jours?

— Alors, comme cela...

— C'est entendu! merci et merci encore!

M. Gerbert regarda sa femme d'un air embarrassé, mais Mme Gerbert, comprenant qu'elle ne pouvait plus reculer après le demi-consentement de son mari, prit son parti gracieusement et remercia Mlle de Sainte-Luce.

— Je vous la ramènerai, dit Odile, à moins que vous soyez assez aimable pour venir la chercher à Sainte-Luce? Je n'insiste pas sur le plaisir que nous aurions à vous recevoir.

— Nous ne vous donnerons pas la peine de ramener Paula, mademoiselle. J'irai chercher ma fille, répondit M. Gerbert.

Mlle de Sainte-Luce ne laissa pas à ses hôtes le temps de s'appesantir sur les conséquences de leur décision. Pendant que Paula, montant promptement chez elle, appelait une servante et lui donnait des instructions pour les préparatifs de départ, Odile questionnait M. Gerbert sur l'agriculture, les vignes, l'esprit du pays. Elle alla au coeur de Mme Gerbert en déclarant que, désirant depuis longtemps connaître un homme aussi distingué que M. Ceyrel, elle passerait, en s'en allant, par Terray pour le voir et lui apprendre l'enlèvement de sa nièce.

Quand Paula redescendit, elle trouva son amie qui riait comme une enfant en relisant la légende du paravent.

— L'amour, pour nous, Paula, fera-t-il un jour passer le temps?

Mme Gerbert quitta les jeunes filles et alla s'occuper des préparatifs du déjeuner, sans aucune inquiétude, du reste, car les goûts et l'excellent appétit de son mari nécessitaient un bon ordinaire.

M. Gerbert la rejoignit dans le fruitier.

— Eh bien, qu'en penses-tu?

— Je pense que nous sommes faibles.

— Cette enfant est tellement gentille!... je ne vois aucun inconvénient maintenant à son intimité avec Paula.

— Ni moi... du moins dans un sens. Enfin, nous avons accepté, n'en parlons plus!

(A suivre)

CHRONIQUE DE SAINT-BONIFACE

AU CARMEL

Dimanche dernier a été un jour de fête au Carmel de St-Boniface. Les bonnes Carmélites ont célébré la nouvelle Bienheureuse, la Petite Fleur de Jésus, qui fut leur soeur en religion.

A quatre heures de l'après-midi, leur chapelle regorgeait de fidèles. Le R. P. A. Gauthier, S.J., professeur au Collège, prononça un éloquent panégyrique de la Bienheureuse.

Les Rév. Soeur Grises et un choeur d'orphelines firent les frais du chant. Elles chantèrent un magnifique cantique à la nouvelle Bienheureuse. Avant de donner la bénédiction du Saint Sacrement, le R. P. H. Bourque, S.J., recteur du Collège, bénit une image de la Bienheureuse appendue au mur de la chapelle, au-dessous de laquelle on lisait ces paroles: "Toutes les nations me proclament Bienheureuse".

MGR L'ARCHEVEQUE

Les journaux de la province de Québec nous ont appris que Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface a confirmé à Montréal la semaine dernière, ainsi que Mgr Prud'homme. Lundi prochain, le 7 mai, il doit parler à une séance qui sera donnée au Collège Ste-Marie, en faveur du Collège de St-Boniface. Aujourd'hui, 1er mai, il assiste à la consécration de Mgr Ross à Rimouski. Mgr Prud'homme y assiste également et Mgr Mathieu y prononce le sermon de circonstance.

AU COLLEGE

Fort Garry

M. le curé Bertrand	$100.00
Antonio de Margerie	25.00
M. Hervo	25.00
P.-J. Henry	10.00
J.-E. Lafrance	10.00
L. Cassidy	5.00
Alex. Nault	5.00
Ad. Delorme	5.00
J. Plouffe	5.00
F. Tétreault	2.00
H. Pelletier	2.00
Mme Oct. Bisson	1.00
A. Manseau	1.00
A. Martel	.50
P. Ladéroute	1.00
O. Labossière	2.00
A. Fou[illegible]eau	3.00
Jules Claeys	2.00
Gustave Rottie	1.00
E. Deneweth	1.00
E. Gobert	2.00
Irma Muys	2.00
V. Van Wyaberghe	2.00
G. Desimpelaere	2.00
Mme Gelande	2.00
L. Verveck	2.00
M. Verhulst	1.00
C. Hamers	1.00
T. Debrander	.50
M. Cappan	.50
R. Milette	1.00
Mme Elz. Perrault	2.00
Edmond Perrault	[illegible]
P. Bordeleau	2.00
Ch. Simmonds	[illegible]
Ch. Van Tornhout	1.00
Jules Anseeuw	2.00
E. de Backer	2.00
Leon Van Collie	1.00
Total	$23[illegible].50

UNION CANADIENNE

ARTICLE REMIS

Faute d'espace, nous sommes contraint de remttre à la semaine prochaine le compte rendu de la dernière assemblée des directeurs de l'Union Canadienne. Nos jeunes amis nous pardonneront ce retard involontaire.

CANIGRAMMES

"Cinq piastres, acheté et vendu!" s'écrie Henri, qui devint possesseur d'un panier, on pourrait dire par méprise.

* * *

Nous aurons sous peu une conférence par "Ti-Gus" et "Harry" sur les avantages psychologiques et... autres du "Boston Bull" sur l'"Airedale". Ca, c'est empiéter un peu sur le domaine de "Canis".

* * *

"Timé" va faire le grand saut dans quelque temps. Bonne chance, "Timé"! Ca sautera mieux à deux.

* * *

"Ti-Gus" est détrôné! Le champion de "snooker" est mort, mais "Gus" prétend qu'il avait une baguette usée et que cela diminuait son jeu. "Harry" approuve cela et prétend qu'il n'y a rien d'étonnant.

* * *

Notre gros "Gus", où est-il? Deux soirs sur trois il joue à "housey-housey" dans la partie basse de la ville.

* * *

Les "cuisses de singes" sont très en faveur chez certains jeunes enflés. Ca, avec le "derby", la canne, les "spats" et les pantalons marins, ça en fait un beau féminisé.

* * *

Edmond va toujours voir passer l'eau. Ca l'attire beaucoup, cela, et il n'est pas le seul.

CANIS

LES INONDATIONS

La situation s'est améliorée à Saint-Boniface. La rivière Rouge, qui avait encore monté de six pouces, dans la nuit de vendredi, a atteint, samedi matin, son point culminant de 89.5, à la jauge du pont Provencher, c'est-à-dire trois pieds de moins qu'en 1916. Suivant même l'avis de M. J. Meidl, ingénieur de la ville, ce niveau ne peut pas tarder à descendre et même assez rapidement.

Aujourd'hui, donc, que toute crainte de dangers a disparu et que, devant envisager plus froidement la situation, on peut enfin écarter tous préjugés, s'il y en a eu, sur l'efficacité des pompes installées, l'une dans la rue Despins, et l'autre à l'entrée du pont de Norwood, on doit constater et reconnaître que sans l'existence de ces deux machines hydrauliques, qui, à elles deux, ont suffi à aspirer toute l'eau des égoûts, Norwood aurait été submergé.

Nos deux ingénieurs, M. J. Meindl et M. A.-K. Primeau, ont droit à tous nos éloges pour n'avoir compté ni avec leurs veilles ni avec leur temps durant cette semaine que nous venons de passer, et où tant de personnes ont vécu dans l'appréhension, la peur et la tristesse. Nos félicitations s'en vont aussi aux contremaîtres et aux hommes qui, jour et nuit, sur la berge, ont contribué, eux aussi, en faisant leur devoir, à sauver une grande partie des habitants de Saint-Boniface d'un fléau qu'ils ont connu déjà bien des fois. Nous aurons, enfin, rendu hommage à la vérité en disant que la création de ces pompes, dites "des égoûts", a été une idée ingénieuse de la part de celui qui en a eu la préconception, et que leur épreuve, en tous cas a été faite cette année, dans des circonstances particulières de succès.

La partie de Saint-Boniface située entre les limites de St-Vital et de Transcona, comprenant Bleauville, Springfield et les cours à bestiaux, n'a pas été aussi bien protégée. Une immense nappe d'eau de trois à quatre pieds de profondeur a recouvert et recouvre encore toute cette contrée, où la situation la plus critique s'est, sans contredit, déclarée aux réfrigérateurs de la Johnston Coughlin Speers Co., à l'intersection de la route Dawson et de la rue Marion, où se trouvaient 250 cochons prêts à être submergés. Ces cochons ont été évacués au moyen d'un bateau, fourni par l'ingénieur assistant de la ville, A.-K. Primeau qui, en plus de ce sauvetage, en a opéré bien d'autres, en aidant, dans cette localité, les naufragés à transporter leurs marchandises et leurs mobiliers chez leurs amis et chez leurs voisins.

A Springfield, les rues Nuyton, Blair, Lambert et King sont recouvertes par trois pieds d'eau. M. J.-A. Marion, de retour du camp de bois qu'il occupe sur le *Greater Winnipeg Water District*, a dit que cette ligne, sur un parcours de six milles, est complètement sous l'eau.

Les écuries de la ville, à l'extrémité de la rue Dubuc, sur les bords de la Seine, ont été inondées, et les chevaux ont été emmenés. Ailleurs, les rues et les maisons longeant les bords de la rivière, ont été menacées, et quelques habitants, inquiets et apeurés, ont quitté leur logement.

C'est, évidemment, un moment terrible à passer, mais puisque les dernières nouvelles sont bonnes, et bien que l'Assiniboine soit en nouvelle recrudescence, tout porte à croire que les derniers vestiges de cette inondation auront bientôt disparu, reprenons courage et confiance, puisque dans quelques jours il ne nous restera plus, de ce désastre, qu'un souvenir, celui que notre expérience dans la vie se sera accrue d'une nouvelle épreuve.

LES AFFAIRES MUNICIPALES

SEANCE SPECIALE DU 23 AVRIL

En face de l'inondation toujours croissante et parmi toutes les inquiétudes de la semaine, l'attention du conseil municipal de St-Boniface s'est portée, à nouveau, sur le pont de Norwood, et nos édiles se sont réunis la semaine dernière, en séance spéciale, pour étudier la situation créée aux piles de ce pont par la masse des eaux et le choc de ces énormes blocs de glace que charrie la rivière. Le maire, M. R.-J. Swain présidait cette assemblée et les échevins Carson et Gevaert étaient absents.

Un comité spécial composé du maire, M. Swain, et des échevins Wilson, Holden, Taylor et McFadyen, a été nommé pour diriger le lourd trafic de la traversée du pont, et veiller rigoureusement à l'application du règlement. Le conseil passe ensuite aux différentes affaires inscrites à l'ordre du jour.

La commission des écoles réclame au conseil le paiement de $20,000 qui lui sont dûs pour sa part bénéficiaire dans les impôts de la ville. L'échevin McFadyen proteste, mais le trésorier, M. H. de Moissac, fait observer à la municipalité qu'elle est obligée de se plier devant le règlement.

La répartition des impôts faite par le comité provincial des taxes accuse une imposition sur les terres, cette année, de $11,290,000, et sur la propriété bâtie, une autre imposition de $4,898,000, constituant le respectable total de $16,188,000. Le *Greater Winnipeg Water District*, à lui seul, supporte une imposition de $71,226.15.

On se rappelle qu'une commission composée du maire Swain, des échevins T.-H. Wilson, J.-H.-T. Hébert, du secrétaire de mairie E. Gagnon et du trésorier H. de Moissac, avait été nommée pour représenter la ville de Saint-Boniface à une réunion, au parlement, où l'impôt sur le revenu, que l'on sait, et la part demandée par le gouvernement provincial aux différentes municipalités du Manitoba devait être discutée et fixée. Cette commission a été reçue par le premier ministre qui lui a déclaré que, tant que le budget de la province n'aura pas été constitué, il ne sera demandé aucune contribution aux communes.

L'échevin J. Daoust dénonce la rumeur qui veut que Saint-Boniface ait à payer un surplus de $4,000 pour la pompe récemment achetée. Cette rumeur ne repose sur aucun fondement. C'est un moyen dilatoire quelconque pour exciter l'opinion ou une fuite pratiquée dans la comptabilité de la ville de Winnipeg qui n'a rien de commun avec la nôtre.

Le dernier rapport des deux comités nommés, intéressés et réunis de Winnipeg et Saint-Boniface, dans l'affaire dite de la réfection des abords du pont Provencher et de l'installation des tramways sur ce pont, qui a déjà fait couler tant d'encre et dire tant de paroles, contient quelque chose de nouveau au sujet du viaduc du C.N.R., la pierre d'achoppement, on peut le dire, pour la réalisation du projet transitif qu'on attend depuis si longtemps. Il n'est question, ni plus ni moins, que d'abandonner tout ce qui a été élaboré jusqu'à ce jour, et de remblayer, purement et simplement, la cavité creusée sous le pont pour la trafic et le passage des voitures; ce qui équivaut à la suppression du viaduc, qu'on remplacerait par un passage à niveau à double voie, pareil à celui qui existe déjà à côté. Le conseil a pris la chose en considération.

L'ingénieur de la ville, M. J. Meindl, se plaint, à juste raison, que les cendres qui ont été déposées dans les ruelles, cet hiver, ont jeté la voirie dans un état déplorable et rendu la circulation difficile. Il demande à ce que des instructions à cet égard soient données par le comité de santé et que le règlement soit appliqué dans toute sa rigueur.

On sait que dans le placement des compteurs, et, pour faciliter le calcul de la consommation d'eau des habitants, la ville de Saint-Boniface est divisée par districts. Ce système, à la demande du nouveau trésorier, M. H. de Moisac, va être révisé.

M. Bédard, restaurateur, rue Taché et avenue Proencher, à l'entrée du pont, déclare au conseil que le 12 avril, à minuit et quart, il regagnait tranquillement son domicile, porteur d'un sac à main, quand, soudain, il fut arrêté par un agent de police lui demandant à voir ce qu'il y avait dans sa valise. Sous protestation, M. Bédard obtempéra à la réquisition de l'agent et exhiba quelques morceaux de linge à laver, puis, au matin, s'en fut trouver le chef Thomas Gagnon pour lui conter son histoire, espérant, comme habitant bien connu pour son honorabilité, obtenir une réparation. Mais, pour toute satisfaction, M. Bédard n'eut que le nouveau désagrément de s'entendre dire que l'agent de police n'avait agi que suivant les ordres qui lui avaient été donnés. Les choses, pour le moment, en sont restées là, et le chef de police sera appelé à donner son avis à la prochaine réunion du conseil.

A la demande du maire, une récréation de dix minutes, le matin, et de dix minutes l'après-midi, est accordée aux employés de bureaux de la ville pour respirer le grand air. De plus il sera installé, à l'hôtel de ville, un système de ventilation meilleure.

La Société Saint-Vincent de Paul qui a dépensé, cet hiver, $1,400 pour venir en aide aux indigents, a adressé au conseil municipal une demande de subvention de $500. Cette requête a été renvoyée au comité de secours.

Le Sieur Adolphe Levers qui s'est démis une épaule à la suite d'une chute faite sur le trottoir, en mettant le pied sur une planche pourrie, demande à la ville une somme correspondante, à la fois, à celle qu'il a payée à son médecin et au temps qu'il a perdu. L'affaire a été renvoyée, simultanément, au chef de police Thomas Gagnon et à l'ingénieur M. Meindl pour être examinée.

Un autre Sieur Walter Dean a sollicité une place pour servir dans les "constables", à l'hôtel de ville; sa demande a été renvoyée au comité de police. Les nommés Victor Audette et G. Goodhue ont été pris comme agents de police et M. J. Verne a été nommé sergent.

Le pompier Thompson, sur l'avis de son médecin, a été mis au repos pour trois mois. Il lui sera payé un mois de salaire.

Le chef des pompiers, M. Thompson, partira en voyage, à Vancouver, au mois de juillet, pour assister au congrès de tous les pompiers réunis du Canada. Le comité de police et d'incendie statuera, en temps opportun, sur les conditions du voyage.

La séance se termine par la première et deuxième lecture du nouveau règlement sur la plomberie, contre lequel se sont insurgés, avec raison, quelques-uns de nos échevins et quelques professionnels de Saint-Boniface. L'échevin J. Daoust, notamment, déclare que s'il est hostile à ce règlement, c'est parce qu'il est plus dispendieux, dans la construction, que le précédent, dont se déclare satisfait, du reste, notre inspecteur des bâtiments. Nous approuvons M. J. Daoust envers et contre tous les arrondissements du *Greater Winnipeg Water District* et Winnipeg lui-même.

FORESTIERS CATHOLIQUES

PARTIE DE CARTES DE DIMANCHE DERNIER

La partie de dimanche dernier a donné les résultats suivants:

Dames — Premier prix de cartes ($2.00) gagné par Mlle D. Lévêque (16 brasses sur 24). Deuxième prix de cartes ($1.00) gagné par Mme E. Foster (15 brasses sur 24). Mme Foster a détaillé avec Mlle L. Faucher, Mme Félix Hébert, Mme Plumb et Mme H. Stuart.

Messieurs — Premier prix de cartes ($2.00) gagné par M. H.-P. Peterson (18 brasses sur 24). M. Peterson a détaillé avec MM. Z. Berriault et W. Bullen. Deuxième prix de cartes ($1.00) gagné par M. A. Trudeau (17 brasses sur 24). M. Trudeau a détaillé avec M. A.-J. Paul.

Le premier prix de rafle ($2.00) a été remporté par M. J.-W. Normandeau, qui a tiré 16. M. Normandeau a détaillé avec Mlle Blanche Lévêque et M. S. Farquhar.

Le deuxième prix de rafle ($1.00) fut gagné par M. C.-A. Horton, qui a tiré 3.

Le prix d'atout ($1.00) a été gagné par M. Alphonse Baril, de Winnipeg. Le résultat des brasses a donné 10 contre 14 en faveur des Anglais.

Nous jouons encore dimanche prochain, et sept prix encore (quatre prix de cartes, deux prix de rafle et un prix d'atout).

Geo. L'EVEQUE,
Org. des parties de cartes.

Association d'Education

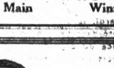
Il y aura assemblée générale du Cercle Paroissial Saint-Boniface de l'Association d'Education, dimanche, le 6 mai, à 2 heures p.m., à l'hôtel de ville.

Nomination du gouvernement fédéral

M. l'abbé Napoléon Favreau, curé de Rock Forest, a été nommé par le gouvernement fédéral missionnaire colonisateur pour représenter le diocèse de Sherbrooke au Bureau de Colonisation du Canada, 353, Craig-Ouest, Montréal, sous le contrôle du Rév. J.-A. Ouellette, directeur des missionnaires colonisateurs du Dominion.

RECTIFICATION

Sur l'annonce de la semaine dernière, concernant le magasin 'People's Market", il est dit quo désormais il serait désigné par les noms "ci-dessus". C'est "ci-dessous" qu'il faut lire, c'est-à-dire "Epicerie M. Lalande", "Boucherie et charcuterie S. Blanc".





COMMENT SEMER LE LIN A FILASSE

CHOIX DE LA TERRE

Lorsque vous choisissez une pièce de terre pour la culture du lin à filasse, rappelez-vous qu'il est nécessaire, pour obtenir une bonne récolte, que le sol soit uniforme, propre, bien égoutté et assez fertile.

Le manque d'uniformité dans la paille cause beaucoup de perte au teillage, parce que les pailles de différente qualité ne rouissent pas toutes au même point. Une partie de la récolte est trop rouie, tandis qu'une autre ne l'est pas suffisamment. Au teillage il faut un battage si énergique pour débarrasser cette paille de la substance non rouie de la chènevotte, qu'une grande partie du lin trop roui est réduite en étoupe au cours du procédé. En outre, lorsque le lin long et court est mélangé ensemble, une plus forte proportion des fibres courtes passe dans l'étoupe que si toutes les plantes étaient de la même longueur.

Lorsque le lin pousse dans une terre qui n'est pas uniforme, la seule façon dont on peut éviter cette perte au teillage est de la trier par qualités dans le champ, juste après l'arrachage. C'est là une tâche presque impossible lorsque la qualité du sol est très irrégulière. Il vaut beaucoup mieux, dans tous les cas, choisir une pièce de terre qui puisse produire une récolte uniforme, mais ce n'est qu'ainsi que l'on s'épargnera le surcroit de frais que cause le triage dans le champ même.

Il importe également de se procurer une terre propre, sans mauvaises herbes. Les mauvaises herbes font périr une quantité considérable de la récolte en l'étouffant et elles causent des ennuis continuels dans toutes les manipulations. La plus grande partie du lin se récolte encore à la main. Les mauvaises herbes augmentent beaucoup la difficuité et les frais de l'arrachage, et quel que soit le soin que les arracheurs apportent à leur travail, ils sont à peu près sûrs d'arracher quelques mauvaises herbes avec le lin. En outre, les mauvaises herbes continuent à contrarier les opérations du rouissage et du teillage.

Il ne faut pas choisir un champ bas, mal égoutté, car l'effet d'un excès d'humidité se remarque plus promptement dans le lin que dans presque toutes les autres plantes. La plante cesse de pousser; elle jaunit et la filasse que l'on en tire est peu abondante et de mauvaise qualité.

Presque toutes les autorités sur la culture du lin prétendent qu'une bonne terre à grain peut donner également une bonne récolte de lin. Rappelons-nous sous ce rapport que les sols riches en azote facilement assimilable ne conviennent pas pour la raison qu'ils provoquent une pousse trop luxuriante du lin, qui augmente indûment la proportion de substance ligneuse.

PREPARATION DU SOL

La place que le lin doit prendre dans l'assolement est encore une question à régler. Au Canada le lin se sème généralement sur terre qui a été quelque temps en pacage. On peut aussi le cultiver après une céréale. Cependant quelles que soient les différences d'opinion qui existent relativement à la place que le lin puisse occuper dans l'assolement, on est d'accord sur un point: c'est que le champ doit être labouré en automne. Dès que la terre est prête à être préparée au printemps, il faut l'ameublir finement et la rouler avec un lourd rouleau avant de l'ensemencer. L'objet de ce roulage est de briser toutes les mottes et de rendre la terre compacte, tout en faisant une surface égale pour y placer la graine. Lorsque la terre a été préparée de cette façon toutes les graines sont recouvertes et la récolte pousse également.

PREPARATION DE LA SEMENCE

Pour préparer la semence, il faut d'abord la passer à travers un appareil nettoyeur muni d'une paire de rouleaux qui brisent les glomérules pour que la graine puisse en sortir. On la sépare ensuite de la bale et de la paille au moyen d'un courant d'air. On n'essaie pas de trier la semence dans ce premier nettoyage. L'objet est simplement de briser les glomérules et de se débarrasser de la partie principale de la bale. On passe ensuite la [illegible]

graine par un cribie dans lequel elle est parfaitement nettoyée et triée. La graine de lin bonne à semer doit pouvoir germer dans la proportion d'au moins 90 pour cent; elle doit être à peu près exempte de graines de mauvaises herbes et d'une couleur chocolat clair.

SEMIS

Le lin à filasse doit toujours être semé à la volée afin d'obtenir des plants d'une hauteur et d'un diamètre uniformes et qui n'émettent des branches que lorsque la végétation est à peu près terminée. Dans les semis en lignes la plante a une tendance à se ramifier près de la base et le diamètre est moins uniforme. Lorsque l'on ne plante que quelques acres on peut très bien semer la graine à la main, pourvu qu'elle soit semée en une journée calme, mais tous ceux qui se proposent de cultiver sur une échelle commerciale devraient acheter une machine à cette fin. Une quantité de un boisseau et demi par acre devrait être bien suffisante.

Geo. KNOWLES, adjoint,
Service de la production économique des fibres.

LA BALE D'AVOINE

Comme la bale d'avoine, qui est un déchet des moulins de gruau d'avoine, n'a qu'une très faible valeur alimentaire, son incorporation dans les aliments commerciaux est réglementée par les dispositions de la loi des aliments à bétail, appliquée par le commissaire des semences à Ottawa. La circulaire No 2 dont on peut se procurer des exemplaires gratuitement en s'adressant au bureau des publications, ministère fédral de l'agriculture, Ottawa, dit que la bale d'avoine ne contient que très peu de matière digestible et que sa digestion est excessivement difficile. Nous ne savons pas au juste jusqu'à quel point elle est nuisible. A en juger par sa nature, on croit qu'elle irrite beaucoup le système digestif, plus spécialement lorsqu'elle est donnée à des animaux jeunes et maladifs. Elle remplit sans doute une fonction mécanique utile dans la proportion normale où elle se rencontre dans la moulée d'avoine, mais comme aliment, la bale elle-même ne peut sous aucun rapport être considérée comme avantageuse. Pour guider les acheteurs d'aliments à bétail, la loi exige que tous les aliments contenant de la bale d'"avoine ou auxquels la bale d'avoine a été ajoutée, doivent porter une étiquette indiquant la présence de cette bale.

Cependant comme la loi n'exige pas que le pourcentage de composition soit indiqué, le nom de chaque ingrédient doit être clairement indiqué, de quelle façon, quelle que soit la quantité présente. Une garantie contre les aliments de ce genre est pourvue par ce fait que la loi des aliments à bétail exige, en plus de la publication de cette liste d'ingrédients, une déclaration d'analyse chimique touchant le pourcentage minimum de protéine, de matière grasse et la quantité maximum de cellulose ou fibre.

La vraie nature d'un aliment qui contient une forte quantité de bale d'avoine est ainsi révélée par une analyse, indiquant une forte quantité de fibre et une faible quantité de protéine. Depuis la promulgation de la loi des aliments à bétail, on a constaté que l'emploi frauduleux de la bale d'avoine dans les mélanges a été grandement réduit et il est à prévoir que les pratiques condamnables sous ce rapport cesseront bientôt complètement.

Nouveau record pour vaches laitières

(Du "Canada", Londres)

M. W.-H. Hicks, régisseur de la ferme expérimentale d'Agassiz, C.-B., dit que sa ferme a maintenant la vache qui produit le plus de beurre au monde; c'est Agassiz Segis May Echo, une vache Holstein de cinq ans, qui, au cours des 365 jours qui viennent de s'écouler, a donné 30,886 livres de lait, contenant en moyenne plus de 4 pour cent de gras, et au total de 1,338 livres, équivalant à 1,673 livres de beurre. C'est là 86 livres de plus que la quantité produite par Bella Pontiac, de Brantford, Ontario, qui détenait le record du monde. Une vache Holstein, la American Carnation Cow, de Seattle, a produit plus de lait, mais nulle autre bête n'a atteint cette quantité de beurre.

LES TOURNESOLS

Les tournesols rendent plus que le blé d'inde par acre dans la partie nord du Manitoba et de la Saskatchewan et dans presque toutes les parties de l'Alberta. Dans le reste des prairies, c'est-à-dire dans les parties du sud et du centre du Manitoba et dans le sud de la Saskatchewan, le blé d'Inde pour l'ensilage vaut mieux que le tournesol. On ne saurait encore dire définitivement où ces plantes viennent le mieux, car il ne se fait des essais comparatifs sur elles que depuis deux ou trois ans, et ce n'est pas suffisant. Les données obtenues doivent donc être considérées comme provisoires. Cependant, comme ces plantes ont été cultivées sur huit fermes de l'Ouest du Canada ces renseignements préliminaires peuvent être utiles.

Les tournesols doivent être préférés au maïs dans les régions trop fraîches pour que ce dernier puisse bien y pousser. Le maïs exige de la chaleur tandis que les tournesols viennent bien dans une température beaucoup plus fraîche. C'est là de beaucoup la différence principale entre ces deux plantes. D'aucuns s'imaginent que les tournesols résistent mieux à la sécheresse que le maïs; ils se trompent. Non seulement le maïs exige moins d'eau par livre de matière sèche produite que le tournesol, mais il se remet plus vite que ce dernier après une longue période de sécheresse.

Dans l'Alberta, sur les fermes expérimentales de Lethbridge, Lacombe et Beaverlodge, les tournesols ont donné de meilleurs résultats que le blé d'Inde. Il en a été de même dans la Saskatchewan, à Rosthern et Scott. Par contre, à Indian Head, on préfère le blé d'Inde, quoique l'on juge utile dans cette localité de cultiver également une certaine quantité de tournesol. A Swift Current la ferme expérimentale ne fait des essais sur cette culture que depuis une année, mais le blé d'Inde a donné de bons résultats dans tout ce district. Au Manitoba, à Brandon et à Morden, le blé d'Inde s'est montré supérieur aux tournesols.

Dans les régions où le blé d'Inde donne toujours une récolte satisfaisante il n'y a rien à gagner à le remplacer par des tournesols et partout où il vient bien, il présente des avantages bien nets sur ces derniers. Il résiste mieux à la sécheresse que le tournesol. Il laisse aussi le sol en bien meilleur état pour la récolte de l'année suivante. Il est maintenant définitivement établi par des expériences, que l'on peut obtenir une récolte de blé tout aussi forte après une culture de maïs qu'après une jachère d'été. C'est là un trait précieux du maïs, car il produit une quantité considérable d'ensilage tout en rendant en même temps les mêmes services que la jachère d'été. Malheureusement, les tournesols n'ont pas cette vertu. Nous ne savons pas encore au juste, faute de données précises sur ce sujet, à quel point le blé d'Inde leur est supérieur sous ce rapport, mais une expérience faite à Brandon en 1922 nous en donne une idée. Le blé venant après le maïs a rapporté 34.6 boisseaux à l'acre, tandis que le blé venant après les tournesols, dans des conditions semblables, n'a rapporté que 19.3 boisseaux.

S'il n'y a pas de silo sur la ferme, inutile de cultiver des tournesols pour remplacer le blé d'Inde. Ce dernier peut être donné aux animaux à l'état sec, mais pas les tournesols; ils sont trop durs. Inutile donc de cultiver des tournesols sur une ferme où il n'y a pas de silo. Cultivez plutôt un mélange d'avoine et de pois, ou d'avoine, de pois et de vesces.

La variété de tournesol qui rapporte le plus est le Géant de Russie. On obtient les meilleurs résultats en plantant en rangées espacées de trente-six à quarante-deux pouces et en éclaircissant les plantes à huit ou dix pouces dans les rangs. Il faut environ dix livres de graine par acre; il en faut moins si l'on sème au semoir en lignes. Nous ne savons pas encore au juste le moment exact où cette récolte doit être coupée. Il semble cependant qu'on ne doive pas le faire avant que la moitié soit en fleurs, sauf dans les districts où la gelée nous y oblige.

E.-S. HOPKINS,
Agriculteur du Dominion.

Le Marché

LE 28 AVRIL

Bouvillons—
Excellents ..... $6.75—$7.00
Bons ..... $5.50—$6.50
Moyens ..... $4.75—$5.25
Ordinaires ..... $4.00—$4.50

Bouvillons engraissés—
De choix ..... $5.25—$5.50
Bons ..... $4.00—$5.00

Bouvillons à engraisser—
De choix ..... $4.2—$4.75
Bons ..... $3.00—$4.00

Boeufs de travail—
Bons ..... $3.50—$4.00
Moyens ..... $2.75—$3.25
Ordinaires ..... $2.00—$2.50

Taureaux—
De choix ..... $2.50—$3.00
Bons ..... $1.75—$2.00

Taures de boucherie—
De choix ..... $5.75—$6.25
Bonnes ..... $4.50—$5.50

Taures à engraisser—
De choix ..... $3.50—$4.25
Bonnes ..... $2.75—$3.25

Veaux—
De choix ..... $8.00—$10.50
Ordinaires ..... $3.00—$5.00
Bons ..... $6.00—$7.50

Vaches de boucherie—
De choix ..... $4.25—$4.50
Bonnes ..... $3.25—$4.00
Ordinaires ..... $2.75—$3.00
Pour conserves ..... $1.75—$2.50

Moutons—
Bons ..... $6.00—$8.00
Ordinaires ..... $3.00—$5.00
Agneaux ..... $10.00—$13.00
Ordinaires ..... $7.00—$9.00

Porcs—
D'après la nouvelle classification du gouvernement fédéral.
Bacon de choix $10.72½
Porc épais $9.75
Lourds $8.75
Très lourds $7.75
Porc d'étal $9.25
Légers $9.25
Inférieur $6.25
Truies No 1 ..... $7.75
Truies No 2 ..... $6.75
Verrat ..... $4.00—$5.00

PRODUITS

Note. — Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations

Beurre—
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximati ..... $ .34½—$ .35

OEUFS
Oeufs, Expéditeurs de la campagne, approx. F.O.B. Wpg. ..... $ .22½
Absolument frais pondus. Prix du fermier ..... $ .23½

Patates—
Lot de 10 minots. Le minot ..50c à 60c

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $3.57½
4 sacs de 24 livres $3.72½
2 sacs de 49 livres $3.62½
Western Canada—Purity—
Sac de 98 livres $3.57½
4 sacs de 24 livres $3.72½
2 sacs de 49 livres $3.62½
Ogilvie Royal Household—
Sac de 98 livres $3.57½
4 sacs de 24 livres $3.72½
2 sacs de 49 livres $3.62½
Maple Leaf—Cream of the West—
Sac de 98 livres $3.57½
4 sacs de 24 livres $3.72½
2 sacs de 49 livres $3.62½

Alimentation—
Livraison de ville—
Son. La tonne $24.00
Gru. La tonne $26.00

Gruau—
Le sac de 80 livres $2.85

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mfl. No 1 ..... $22.00
Mfl. No 2 ..... $20.00
"Red Top" No 1 ..... $18.00
"Red Top" No 2 ..... $16.00
No 1 "Upland" $15.00
No 2 "Upland" $13.00
"Midland" ..... $11.00 à $12.00
"Lowland" ..... $11.00 à $12.00

L'ensilage

Après avoir dit qu'il faudra être très prudent cette année, et ne pas s'exposer à récolter du blé rouillé, il est bon de rappeler que n'ayant pas de foin, c'est une nécessité pour tous les cultivateurs de faire de l'ensilage.

Mais quand nous n'avons pas de silo et que nous n'avons pas de vache à lait, comment d'abord ferions-nous cet ensilage et ensuite à quoi nous servirait-il?

D'abord vous n'avez pas de silo, mais vous pouvez en avoir un. J'ai déjà parlé de silo; j'avoue de suite que je n'avais alors que l'expérience d'ailleurs. Maintenant la preuve du silo est faite.

D'abord semez du blé d'Inde en rangs espacés de 30 à 36 pouces, vers la fin de mai. Le blé d'Inde est certainement meilleur que le "soleil". Mais semez de celui-ci aussi. La récolte de blé d'Inde peut manquer par les gelées du printemps ou celles de l'automne. Dans le cas d'une gelée vous aurez encore votre "soleil" qui est loin d'être méprisable. S'il n'a pas autant de qualités que le blé d'Inde, il est au moins plus résistant à la gelée. Ce qui est important pour un fermier, même celui qui n'a pas de vaches à lait, c'est d'avoir de l'ensilage.

Vous avez bien hiverné vos chevaux à la paille! Oui, mais vous en avez bien perdu, et quand vous avez réussi à les rendre au printemps, étaient-ils maigres, ces pauvres animaux? Avec une ration d'ensilage par jour, vous hivernerez vos chevaux à la paille et vous pourrez cesser de garder dans votre écurie une "pharmacie" de bouteilles d'huile de lin crue et quelques minots de grain suffiront pour les préparer aux semences. Sans avoir de vaches à lait, vous avez encore bien d'autres animaux avec les chevaux. Les moutons, les porcs, les poules s'en porteraient beaucoup mieux s'ils avaient un peu d'ensilage.

Qui n'a pas au moins une couple de vaches à lait? Avec de l'ensilage, vous en auriez un rendement double avec des dépenses bien diminuées.

Quant aux fermiers à culture mixte, ils n'obtiendront jamais complètement leur but s'ils n'ont pas d'ensilage. Ceci, messieurs, se voit; il n'est pas besoin d'étudier longtemps pour le comprendre. Le foin est rare, l'avoine verte coûte cher, les plantes racines demandent tant de travail. Songez donc qu'un cultivateur peut, sur 15 à 20 acres, se faire 150 à 200 tonnes d'ensilage.

Messieurs, il nous faut de l'ensilage. Mais où sont les silos? Nous verrons ou plutôt nous répèterons la semaine prochaine ce qui a été dit tant de fois sur le silo.

N.-C. JUTRAS, ptre.

AVANTAGES DU DECORNAGE

Moyens employés à la station expérimentale de l'Ile du Prince-Edouard

Dans l'Ile du Prince-Edouard, comme partout ailleurs du reste, on pratique le décornage d'une façon plus générale qu'on ne faisait autrefois. Le feuillet No 23 du ministère fédéral de l'agriculture nous apprend qu'à la station expérimentale de Charlottetown on a pour système d'abattre les boeufs avec une corde, on fait trois demi-tours autour du corps, on attache bien les animaux et on enlève les cornes avec une scie à dents fines, en coupant le plus près de la tête possible. On a constaté que les boeufs perdent moins de sang lorsque les cornes sont coupées très près de la tête. On se sert d'eau froide pour arrêter la perte de sang et on lâche l'animal pour le laisser se remettre sur ses pieds immédiatement.

Un tableau du feuillet formant partie d'une série spéciale sur l'engraissement des boeufs publiée par les fermes expérimentales, montre qu'au bout de dix jours de décornage, vingt boeufs avaient déjà fait une augmentation moyenne de poids de 37 livres et qu'au bout de deux mois, l'augmentation moyenne était de 147½ livres.

Depuis plus de dix ans la station de l'Ile du Prince-Edouard fait des essais de décornage. Elle a constaté que la meilleure époque pour exécuter cette opération est dès que toutes les mouches ont disparu en automne. On recommande tout spécialement de décorner les veaux, car ce moyen est le plus facile, le moins douloureux et le plus humain de tous; on emploie de la potasse caustique lorsque l'animal n'a que quelques jours. On obtient les meilleurs résultats en enlevant les cornes lorsque les veaux n'ont pas plus de dix jours. Si tous les cultivateurs adoptaient les moyens de décornage recommandés, disent les auteurs de ce feuillet, le plus grand obstacle qui s'oppose au succès de l'engraissement serait aboli au bout de deux ou trois ans. Les animaux seraient plus dociles, plus prospères, ils profiteraient mieux, tout en exigeant moins de nourriture et moins de travail, ils donneraient un bien meilleur rendement de viande à l'abattage et cette viande serait d'une meilleure qualité.

Le "Wheat Board" rejété

Vendredi après-midi, le 26 avril, la Législature de Winnipeg, par un vote de 24 contre 21, a rejeté, en deuxième lecture, le projet de loi destiné à établir une commission ou bureau du blé au Manitoba.

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 30 avril 1923

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 24 avril	Merc. 25 avril	Jeudi 26 avril	Vendi. 27 avril	Samedi 28 avril	Lundi 29avril
Blé No. 1 Nord	1.22⅞	1.23⅛	1.23	1.22	1.20¾	1.20¾
2 Nord	1.20⅜	1.21⅛	1.21½	1.20½	1.18¾	1.18¾
3 Nord	1.17⅜	1.18⅛	1.18¼	1.17⅜	1.15¾	1.15¾
Avoine 2 CW	.52⅜	.52½	.52⅛	.52½	.51⅝	.51½
3 CW	.48⅜	.48⅝	.48⅜	.48½	.48	.47⅝
Orge 3 CW	.58⅜	.59	.58⅞	.58⅜	.58⅛	.58⅛
4 CW	.54⅜	.55⅛	.54⅞	.54⅜	.54	.53⅞
Lin 1 NW	2.69	2.79½	2.77	2.76⅜	2.69	2.70½
2 CW	2.64	2.74½	2.72	2.71⅜	2.64½	2.66½
Seigle 2 CW	.86⅞	.87½	.86⅞	.86⅜	.85	.84⅜
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.22	1.22⅛	1.22⅛	1.21⅜	1.19⅝	1.19⅝
Avoine 2 CW	.52⅜	.52½	.52	.51⅜	.51	.50⅝
Orge 3 CW	.57⅜	.58⅛	.58⅜	.57⅜	.57½	.57⅜
Lin 1 NW	2.68	2.78½	2.76	2.75⅜	2.68	2.69½
Seigle 2 CW	.86	.86⅜	.86	.85⅜	.84⅜	.83⅜
Options						
Blé Mai	1.23⅛	1.23⅞	1.23⅛	1.22¼	1.20⅞	1.20⅞
Juillet	1.24⅜	1.25⅜	1.25½	1.24⅜	1.23	1.23⅜
Avoine Mai	.52⅜	.52⅜	.52⅛	.51¾	.51½	.50⅝
Juillet	.51⅛	.51⅞	.51⅞	.51¼	.51⅛	.51⅛
Orge Mai	.58⅜	.59⅜	.58⅜	.58⅜	.58¼	.58⅜
Juillet	.60⅝	.61⅜	.54⅞	.60⅜	.60½	.60⅜
Lin Mai	2.69	2.79½	2.77	2.76⅜	2.69	2.70½
Juillet	2.61	2.70½	2.68⅜	2.66⅜	2.60	2.61½
Seigle Mai	.87⅛	.87⅛	.87⅛	.86⅞	.85⅜	.84⅜

Le Comptoir Agricole Ltée
300 GRAIN EXCHANGE WINNIPEG, MAN.

REGISTRE DE MAISONS D'AFFAIRES

CONCOURS DE "LIMERICK"

$10 — *En argent — Chaque fois* — **$10**

Savez-vous ce qu'est un "Limerick"? Pouvez-vous en composer un? Les lecteurs de "La Liberté" pourront s'y essayer et tenter de gagner de prix au montant de $10.00. Le "Limerick" consiste en quelques vers.

Nous vous prions de lire avec soin les annonces de cette page. Chaque semaine où nous publierons cette page, nous choisirons deux clients qui seront les sujets du "Limerick". Chaque concurrent ne pourra écrire qu'un "Limerick", mais à son choix. Hâtez-vous de nous envoyer votre réponse à "La Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg. Nous publierons le résultat de ce concours dans le numéro du 15 mai. Les employés de notre compagnie ainsi que les membres de leur famille ne peuvent pas y participer. Nous ne tiendrons compte que des réponses qui nous parviendront avant le 11 mai.

Voici le sujet choisi cette semaine:

MACDONALD & TYERMAN* ou *SYSTEM AGENCIES LTD

1er prix, $4.00; 2è prix, $3.00; 3è prix $1.00; 4è prix, $1.00; 5è prix, $1.00.

PREMIER PRIX

Inglis, tailleur, rue Albert, trente-neuf,
N'a pas d'égal pour livrer habit neuf.
Grands, petits, jeunes, vieux, chez lui s'habillent.
L'étoffe, la coupe, fait qu'ils jubilent.
Illico, venez voir, qu'Inglis, vraiment
Sait vous mettre à la mode, en un moment.

Maurice TAILLON,
449, rue Langevin, Saint-Boniface.

DEUXIEME PRIX

"Winnipeg Billiard Table"
Pour vous être agréable,
Fournit rapidement
Tout un assortiment
De tables de billard,
Fabriquées avec art,
A des prix modérés
Que vous apprécierez.

Yvonne GREGOIRE,
172, rue des Meurons, Norwood.

TROISIEME PRIX

Voici le soleil, voici les beaux jours!
Remisons bien vite nos effets d'hiver
Et préparons-nous de nouveau,
Dignes du printemps, qui rend les prés verts.
Inglis Ltd. sont en l'occurrence
Les meilleurs tailleurs qui donnent l'élégance
Et qui savent, par leurs cachets,
Se faire une bonne renommée.

Germaine MEUNIER,
Suite 12, Immeuble Provencher, St-Boniface.

QUATRIEME PRIX

Un tailleur gauche, inhabile,
Reçoit le drap le plus beau,
Tente une coupe "dernier style"
Et vous gâche le morceau.
Citadins sans défiance
Qu'un méchant tailleur offense,
Veuillez suivre mon avis:
Allez toujours chez "Inglis",
Arbitres de l'élégance;
Là, vous serez bien servis.

Jean-Paul PROVENCHER,
Collège de Saint-Boniface.

CINQUIEME PRIX

"Beau plumage, dit-on, fait toujours bel oiseau!"
Si vous ajoutez foi, Messieurs les élégants,
A ce petit dicton qui n'est pas bien nouveau,
Allez, n'hésitez pas, agissez à l'instant.
Pour paraître en tout temps, attrayants et charmants,
Dans vos réunions vos soirées, vos voyages,
Rendez-vous chez Inglis, ce tailleur excellent,
Dont les ciseaux agiles et l'adroit faufillage
Vous fera un habit dans le dernier modèle,
De haute qualité, et qui vous rendra "swell"!

Rolande CARRIERE,
Isle des Chênes.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROUMANIE

LA GUERRE A L'EGLISE — Avec l'appui officiel du gouvernement l'Eglise schismatique roumaine travaille de toutes ses forces à détacher du catholicisme les populations de rite byzantin de la Transylvanie, province que le traité de paix a arrachée à la Hongrie pour l'attribuer à la Roumanie. Elle veut les entraîner dans le schisme sous prétexte qu'elle seule est l'Eglise nationale. Depuis que la Transylvanie est devenue roumaine, le catholicisme latin ou grec y est persécuté.

A PROPOS DE COURONNEMENT — Le 15 octobre, dernier, Ferdinand Ier, roi de Roumanie, a été solennellement couronné dans la nouvelle basilique orthodoxe construite à grands frais à Alba-Julia, en Transylvanie. Quelle attitude devait tenir le clergé catholique, latin ou non, dans une circonstance aussi délicate? La situation était d'autant plus difficile que Ferdinand Ier, prince catholique, se prêtait à un acte hétérodoxe. S'abstenir, c'était laisser croire à des sentiments hostiles à la monarchie nationale et à un mouvement séparatiste.

Les évêques catholiques, ayant à leur tête Mgr Marmaggi, nonce apostolique [illegible], se contentèrent d'assister à la cérémonie civile qui eut lieu devant la basilique et ne pénétrèrent point dans celle-ci. Leur conduite fut vivement blâmée par la plupart des journaux roumains, qui en prirent occasion pour attaquer les Roumains catholiques, comme étant de mauvais patriotes. Pour mettre fin aux commentaires fantaisistes Mgr Marmaggi précisa les directives de Rome dans une interview au journal "Lupta". Il rappela que depuis un millier d'années la pratique constante de l'Eglise catholique est d'interdire à son clergé de participer ou d'assister aux cérémonies des hétérodoxes. Dans le cas en question, les évêques étaient présents à l'acte civil du couronnement, mais ils ne pouvaient pas entrer dans l'église orthodoxe pour l'acte religieux. Ils avaient d'ailleurs célébré des services spéciaux pour la famille royale dans les églises catholiques d'Alba-Julia.

TCHECO-SLOVAQUIE

LA PERSECUTION — Le gouvernement a pris des mesures d'ordre rigoureuses afin que, dans aucune ville de Slovaquie, les catholiques ne puissent réunir d'assemblée dans le but de protester contre la politique de laïcisation du gouvernement. Il ne perd aucune occasion de faire la guerre au catholicisme et de favoriser le schisme avec l'athéisme.

RUSSIE

POUR LES RUSSES EN DETRESSE — Les envoyés pontificaux en Russie fixés à Krasnodar, ont fait connaître au Vatican le besoin qu'avaient les populations de médicaments, spécialement pour combattre le typhus et la malaria. Le Saint-Siège a acquis pour un million de lires le matériel sanitaire réclamé et l'a fait expédier à Krasnodar.

JAPON

VERS ROME — Le gouvernement japonais a décidé l'établissement d'une délégation du Saint-Siège. Le vieux paganisme des bonzes s'est soulevé et, dans toutes les parties du pays, les boudhistes ont vigoureusement protesté contre l'inscription au budget de crédits pour l'établissement de cette légation. Le ministère a répondu qu'étant donné la position de plus en plus importante que prend le Japon dans les affaires mondiales, il est nécessaire d'être en contact suivi avec un centre diplomatique aussi important que celui du Vatican.

Le nombre des pays qui ne sont pas en relations officielles avec le Saint-Siège diminue, à mesure que grandit le prestige de l'Eglise. Il n'y a plus guère bientôt que la Russie soviétiste avec les Etats-Unis, le Mexique et la Chine pour ne pas entretenir les rapports officiels avec la plus grande puissance morale qui soit au monde.

ACTION FRANCAISE

Cher Monsieur,

Le Cercle Saint-Henri de l'A.C.J.C. ose prendre la respectueuse liberté de vous exposer ce qui suit.

Le ministère fédéral du commerce, administré par l'hon. M. D. Robb, député de Châteauguay, publie une brochure hebdomadaire intitulée: "The Commercial Intelligence Journal", dont le but est de renseigner les hommes d'affaires du Canada sur l'état des marchés étrangers, ainsi que sur les débouchés avantageux qu'ils offrent au commerce d'importation et d'exportation canadien. Or, un certain nombre de personnes intéressées, parmi lesquelles plusieurs membres du Cercle Saint-Henri de l'A.C.J.C., s'étant adressées au ministère du commerce pour se procurer une copie française de ce journal, il leur fut répondu que cette brochure était publiée exclusivement en langue anglaise. Vous trouverez sous ce pli la copie d'une de ces réponses, exposant les motifs spécieux qui empêchent le ministère de faire traduire et imprimer cette publication en langue française. C'est dire équivalemment: "Ce n'est pas la peine de dépenser une douzaine de mille dollars par année pour la considération des marchands et manufacturiers canadiens-français, quoique le français soit, de droit, l'une des deux langues officielles du pays."

Ne voudrez-vous pas, Monsieur, coopérer avec nous afin d'obtenir le prompt redressement de ce grief? Il vous suffira: 1o de demander au ministère du Commerce à Ottawa, de faire adresser régulièrement à votre maison une copie française du "Commercial Intelligence Journal", et 2o d'user de votre influence pour que vos confrères dans le commerce fassent la même demande.

Nous avons le ferme espoir que ce procédé induira le ministère du Commerce à donner à brève échéance, sur ce point, pleine justice aux marchands et manufacturiers canadiens-français qui font la demande de cette publication.

Le Cercle Saint-Henri, désirant faire un dossier de cette affaire, vous serait très obligé si vous lui faisiez parvenir une copie de la réponse du ministère.

Dans l'espoir que vous daignerez donner votre adhésion à cette initiative, veuillez recevoir avec l'expression anticipée de notre reconnaissance, l'assurance de notre haute considération.

Le Cercle St-Henri de l'A.C.J.C.,
Par Rod. LAPLANTE,
Rapporteur du Comité de l'action française.
2, rue Tourville,
Montréal, P. Q.

P. S.—Veuillez prendre note que l'envoi de ce journal est gratuit.

LES MISSIONS FRANCISCAINES

SOMMAIRE

Mot du directeur — Lettre de Son Eminence le cardinal Bégin — Motu Proprio de S. S. Pie XI — Pour la vie intérieure des missionnaires — Missionnaires en pays infidèles: statistiques comparatives — Missionnaires canadiens à l'étranger — Triduum apostolique — Pie XI et les Missionnaires Oblats M.-I. — Lettre du R. P. Urbain, O.F.M. — Lettre du R. P. Calixte Gélinas — Lettre de Mgr Leray, S.C., au directeur de la revue — Vicariat apostolique des îles Gilbert et Ellice — Journal de voyage du R. P. Léopold Bolteau, O.F.M. — Notes de voyage des RR. SS. Missionnaires Notre-Dame des Anges — Lettre de Mgr Séguin à Mgr Larocque — Lettre de la Rév. Soeur Saint-Georges, M.N.-D.A. à sa famille — Fragments de lettres des religieuses Missionnaires Ursulines de Swatow — Journal de mission du R. P. Didace Arcand, O.F.M. (Chantong-Or) — Sur les bords du lac Ma-Ta (R. P. Marc Roscian, O.F.M.) Chantong-Or) — Tourmente des Boxeurs au Chantong-Or (R. P. Eug. Pandelié, O.F.M.) Chantong — Mouvement de l'apostolat par le monde — Activités missionnaires au Canada — Coin des jeunes — Nécrologie: R. P. Apollinaire Hervot, O.F.M., Chantong-Or (suite et fin) — Bibliographie: La conversion du Japon (Adélard Dugré, S.J.); Le Missioni Francescane (P. Fuentes); "Sainte Croisade" — Avis important aux missionnaires et à leurs correspondants.

GRAVURES

Son Eminence le cardinal Bégin; Saint-Pierre-de-Rome; Les Religieuses Miss. de Marie soignant les lépreux; groupe de Missionnaires franciscains partant pour le Japon; R. P. Duchaussois, O.M.I.; premier noyau de la colonie franciscaine canadienne au Japon; R. P. Calixte Gélinas, en costume japonais; Mgr Leray, vic.-apost., des îles Gilbert et Ellice; les îles Gilbert par un gros temps; mode de locomotion en Chine; Religieuses Ursulines de Swatow; R. P. Didace Arcand, O.F.M.; passage de l'embouchure du lac Ma-Ta; bébé veille; cimetière de la mission à Chefoo.

Abonnement: 50 sous. Sorel, Qué.

LA SEMAINE

UN PROJET PEU POPULAIRE — Halifax, 24—La Chambre des députés a rejeté samedi la résolution du député conservateur H.-W. Conning pour obtenir le retrait de la Nouvelle-Ecosse de la Confédération.

La proposition de M. Corning a été appuyée par le Dr Leblanc. M Corning a déclaré que chaque année amenait la ruine progressive des industries de la Nouvelle-Ecosse. Les autres provinces l'ont délaissée et l'ont isolée par une hausse inabordable des tarifs ferroviaires. Puisqu'on ne veut pas s'occuper d'elle, que la Nouvelle-Ecosse se libère du joug de la Confédération. Qu'elle garde pour elle ses taxes fédérales, ses droits de frontière, etc. Bientôt la population aura augmenté d'un million. Le premier ministre Armstrong a riposté par un amendement où il exprimait sa confiance dans la bonne volonté du gouvernement fédéral. L'amendement qui était la contrepartie exacte de la résolution de M. Corning a été adopté par un vote de 14 voix contre 4.

LA SESSION SE PROLONGE — Halifax, N.-E., 24—Il est maintenant certain que la Chambre des députés ne s'ajournera pas définitivement d'ici quelques jours. Il reste en effet plusieurs projets de loi à étudier.

On s'attendait la semaine dernière à ce que la session se terminât samedi. Vendredi, la loi de tempérance avait été adoptée avec les nouvelles mesures. Dorénavant un inspecteur pourra entrer dans toute maison suspecte sans mandat de recherches. Toute personne qui aura déjà été condamnée en vertu de la loi, devra sans maugréer voir les agents saisir ses voitures, si celles-ci contiennent des liqueurs.

EN ALBERTA — Edmonton, 24—La session albertaine a été prorogée samedi après-midi après treize semaines de séances. En résumé elle a décidé de soumettre au peuple diverses questions dans un referendum. Les électeurs exprimeront leur avis sur la meilleure façon d'administrer la loi des liqueurs.

M. MEIGHEN CRITIQUE — Saint-Catherines, Ont., 24 — M. Arthur Meighen a parlé samedi à une grande assemblée. Il a déclaré que les changements perpétuels que le gouvernement libéral amenait chaque année dans la politique tarifaire créaient de l'incertitude dans le monde de l'industrie et de la finance. Il a attrapé ensuite M. Fielding, sur le traité franco-canadien. C'a été, d'après lui, une capitulation des intérêts canadiens. Il a insisté sur la nécessité d'une politique de haut tarif pour protéger les industries.

DANS PEEL — Brampton, Ont., 24 —Les libéraux du comté de Peel ont décidé samedi de ne pas opposer de candidat libéral aux candidats progressistes et conservateurs qui se feront la lutte. La convention a adopté une résolution où elle condamne l'attitude des conservateurs en Chambre sur la question de la représentation proportionnelle, et surtout sur le vote transportable.

D'autre part les libéraux de North York ont choisi J.-M. Walton, comme candidat aux prochaines élections.

M. Drury aura un adversaire conservateur dans la personne de George Hillmer, de Oakville, qui a été choisi samedi par une convention conservatrice.

WEYGAND ET LA TURQUIE — Paris, 24—Les journaux ministériels et opportunistes consacrent de longs commentaires aujourd'hui au départ du général Weygand pour la Syrie et à la protestation du gouvernement français contre les concessions des Ottomans au syndicat Chester. Ils y voient un indice de divergences graves entre la France et la Turquie.

Le fait que la Turquie a approprié 25 millions de livres turques pour son armée et le fait qu'elle a mobilisé des troupes à la frontière syrienne indiqueraient que la Turquie entend ne pas céder devant les représentations de la France à propos des concessions Chester.

On se rappelle aussi qu'Ismet pacha a passé en revue l'armée ottomane avant de partir pour la seconde conférence de Lausanne. Cette démarche du ministre des affaires étrangères kémaliste n'a pas passé inaperçue aux journaux de Paris.

La Turquie n'a pas encore répondu aux protestations de la France contre les avantages accordés au syndicat américain. On admet dans le monde officiel français que le remplacement du général Gouraud en Syrie par le général Weygand a pour but de faire comprendre aux Turcs qu'ils auraient tort de menacer la frontière syrienne sans de bons motifs.

DANS L'AFRIQUE-SUD — Le Cap, 24—Le colonel Cresswell, chef travailliste, a rédigé et le général Hertzog, chef nationaliste, a approuvé une déclaration expliquant les relations des deux partis.

Le communiqué déclare que les deux partis font une commune opposition au gouvernement, parce que ce dernier fait siennes les conceptions des grands capitalistes au sujet des problèmes internationaux et économiques. Il révèle que le colonel Cresswell a fait promettre au général Hertzog qu'en cas d'un triomphe nationaliste aucun membre du parlement ne se prévaudra de son vote pour modifier les relations constitutionnelles qui existent entre l'Afrique du sud et la couronne britannique. Voilà pourquoi les deux chefs ont consenti à coopérer à la prochaine élection afin d'éviter les luttes entre trois candidats.

15,000 TONNES DE CHARBON PAR JOUR — Paris, 24—Le transport quotidien du charbon dans la Ruhr par les Français atteint maintenant les 15,000 tonnes. Le 22 avril on annonçait que 9,750 tonnes de coke et 5,200 d'anthracite avaient été envoyées en France et en Belgique.

LES RESTES DE 79 SOLDATS BELGES — Douvres, Angleterre, 24—Un grand nombre de personnes, dont le baron Moncheur, ambassadeur belge, ont assisté aujourd'hui à la translation des restes de soixante-dix-neuf soldats belges qui sont morts en Angleterre pendant la guerre. Les dépouilles mortelles ont été placées à bord du croiseur anglais "Calliope" qui s'est rendu à Zeebrugge, accompagné de quatre torpilleurs. Une cérémonie religieuse à laquelle officiait Mgr Carton de Wiart a précédé la translation des restes. Le roi George, l'armée et la marine étaient représentés.

BERLIN FERAIT DES DEMARCHES — Londres, 24—Le correspondant de la "Central News" à Berlin dit qu'il a appris de bonne source que le gouvernement allemand se dispose à faire une offre précise aux Alliés. Le gouvernement de Berlin, ajoute le correspondant, se déclarera prêt à négocier et à discuter la question des réparations et celle des garanties.

LES ROYALISTES L'INTERROMPENT — Nantes, France, 24—Les Royalistes ont interrompu l'ex-premier ministre Briand dans un discours qu'il a prononcé au banquet de la Fédération des Sociétés Patriotiques. Ils criaient en signe de moquerie: "Vive la République". Les interruptions prirent de telles proportions qu'à un certain moment les officiers de l'association durent expulser les turbulents de la salle.

M. Briand commença son discours en déclarant, qu'il ne profiterait pas d'une telle occasion pour faire sa campagne politique ou défendre ses idées. Il dit qu'il aurait une meilleure occasion sous peu et ailleurs.

UN PROJET DE LOI ABSURDE — Constantinople, 24—L'assemblée d'Angora a rejeté le projet de loi récemment présenté par le député d'Erzeroum, en vertu duquel tous les Turcs âgés de 25 ans et plus doivent se marier et avoir un enfant tous les trois ans. Avec une telle loi le député espérait accroître la population d'Asie Mineure, de 8,000,000 à 48,000,000.

DECOUVERTE D'UNE TOILE DE RAPHAEL — Paris, 25—Un Montpelliérain, M. Piquenard de Rozeville, achetait, en 1890, chez un brocanteur de Meaux, une toile ancienne représentant la Vierge allaitant l'Enfant Jésus; malgré les recherche effectuées à l'époque, il fut impossible de découvrir le nom de l'auteur de cette toile.

Ces jours derniers, sur l'initiative du propriétaire du tableau, des artistes compétents se livrèrent à un examen attentif de la toile duquel il résulte, sans aucun doute possible, qu'on se trouve en présence d'une oeuvre de Raphaël. Le tableau aurait donc une valeur inestimable.

LES FOUILLES VONT CONTINUER — Londres, 25—L'accord conclu entre le gouvernement égyptien et lord Carnarvon, pour les fouilles de la tombe de Tout-Ankh-Amen, n'est pas rompu et les fouilles continueront. En effet, au moment de signer l'accord lord Carnarvon, en proie à un sinistre pressentiment, fit substituer à son nom celui de M. Howard Carter. Les fouilles reprendront au mois d'octobre prochain.

LE TROISIEME PORT DU MONDE — Londres, 25—Des statistiques anglaises viennent de paraître, qui classent Anvers au troisième rang parmi les ports du monde entier. Il n'est dépassé que par Londres et New-York. Ses rivaux les plus directs, Rotterdam et Hambourg, n'occupent respectivement que les septième et huitième rangs.

Voici les chiffres du trafic du port d'Anvers pour le mois de mars: Il est entré dans le port 849 navires, jaugeant 1,493,932 tonnes, soit une augmentation de 156 navires et de 266,873 tonnes sur le mois de mars 1922. Le total du premier trimestre atteint 4,255,806 tonnes, une augmentation de 952,845 tonnes sur le premier trimestre de 1922.

Mme A. Harbach gagne 24 livres

Elle déclare que le Tanlac lui a rendu parfaitement sa santé tout à fait ruinée

"Un traitement au Tanlac m'a rendu la santé, les forces, et j'ai engraissé de 24 livres, il y a deux ans. Je suis maintenant une des femmes les plus heureuses du Canada car depuis j'ai toujours été en excellente santé", déclare Mme Alice Harbach, dame fort estimée et habitant 26, rue Dundas, London, Ont.

"J'étais si nerveuse que je tremblais continuellement et que je craignais un épuisement complet. Je ne pouvais pas goûter mes mets et je passais plusieurs jours sans presque pas manger. Je maigris jusqu'à ce que mes habits fussent trop grands pour moi. J'avais de terribles maux de tête et j'étais si faible que je devais abandonner ma besogne à midi. Je souffrais beaucoup plus que je saurais vous le dire."

"Mais le Tanlac a mis fin à tout mon mal et si j'en devais décider il y en aurait une bouteille dans toutes les maisons. Je lui ai voué une reconnaissance de toujours et j'en ferai continuellement des éloges."

Le Tanlac est vendu par les principaux pharmaciens. N'acceptez pas de substitut. Plus de 37 millions de bouteilles vendues.

LA STATUE DE PIE X — Rome, 25—Le monument qui a été érigé dans la basilique St-Pierre de Rome à la mémoire de Pie X, sera dévoilé le 2 juin prochain, anniversaire de naissance de ce saint Pontife.

AU BRESIL — Rome, 25—S. G. Mgr Joseph Tupinamba da Frota, évêque de Sobral, au Brésil, vient d'être transféré au siège d'Uberaba en remplacement de S. G. Mgr Edouard Duarte E Silva, qui a été promu à un siège archiépiscopal.

LA PRESSE CATHOLIQUE A BERLIN — Cologne, 25—Les journalistes catholiques de Berlin viennent de fonder une association dans le but de protéger les intérêts des membres de cette profession. Le président de cette organisation est M. F.-B. Krauss, éditeur de "Germania", organe du parti catholique allemand.

L'EPISCOPAT PROTESTANT — Berlin, 25—L'Eglise de Prusse envisage la possibilité de placer un évêque à sa tête. Les Frères Moraves ont déjà des évêques; sept églises nationales allemandes, comprenant dix millions d'âmes, ont décidé ou envisagent la création d'un épiscopat: les deux Mecklembourg, Saxe, Brunswick, Hanovre, Schleswig-Holstein, Nassau. Le professeur Deissmann fait remarquer qu'il y a 518 évêques protestants en dehors de l'Allemagne; les Eglises épiscopales groupent 70 millions d'âmes contre 63 millions aux Eglises non épiscopales. La Suède a 11 évêques et un archevêque; le Danemark 7, la Norvège 6, l'Angleterre 41, l'Eglise épiscopale américaine 109, les méthodistes américains, 97, etc. C'est une réaction contre le mouvement presbytérien et un rapprochement de l'Eglise romaine par l'admission d'une hiérarchie des ordres sacrés et de l'autorité dans l'Eglise.

UN EVEQUE SE NOIE — Honduras, 25—S. G. Mgr Fr. Hopkins, vicaire apostolique du Honduras anglais et évêque titulaire d'Arthribis, s'est noyé au cours d'une violente tempête alors qu'il se rendait, en navire, du Honduras au Mexique. Mgr Hopkins était membre de la société de Jésus. Il était âgé de 79 ans et était évêque depuis 1899.

LA NATALITE EN COLOMBIE — Bogota, 25—La Colombie est connue pour ses familles nombreuses. Le chiffre de la natalité y est le plus élevé de toute l'Amérique. Voici que dans la ville de St-Pierre Claver, à Cartagena, située dans le nord de la Colombie, un journal "El Diario de la Costa" essaie d'introduire là-bas aussi le fléau qui menace de ruine et de mort la société actuelle. Ce journal a provoqué la création d'un club féminin dans lequel ne seront admises que de jeunes femmes s'obligeant, entre autres, à n'avoir tout au plus que trois enfants et à prendre régulièrement et ponctuellement part aux réunions et fêtes du club, même quand elles n'auraient à leur disposition ni ménagère ni bonne d'enfants. C'est s'en prendre directement à la morale et aux droits primordiaux de l'enfant.

Aussi l'archevêque catholique de Cartagena vient-il de défendre la lecture de ce journal en ordonnant au clergé de publier et d'afficher la censure dans toutes les églises de son diocèse.

LE METROPOLITE EN POLOGNE — Varsovie, 25—Le patriarche de Constantinople, Melety VI, a télégraphié au Metropolite Dionyse, qui vient d'être élu à la place du métropolite assassiné, Georges, qu'il lui avait été bien pénible de recevoir la nouvelle du meurtre, et que le Saint-Synode de Constantinople envoie sa bénédiction au nouveau métropolite et primat de l'Eglise Orthodoxe en Pologne, en lui reconnaissant tous les droits, qui ont été accordés au métropolite Georges par le Patriarche Tikhone.

Lettre de Pologne

LA CONDAMNATION DU CLERGE CATHOLIQUE PAR LES SOVIETS

Varsovie, le 28 mars.

L'arrestation du clergé catholique en Russie, le procès, la condamnation soulevèrent un vif émoi en Pologne: de grands meetings s'organisèrent dans toutes les villes; la Commission des affaires étrangères pria le gouvernement d'user de tous les moyens diplomatiques pour délivrer Mgr Cieplak et les prêtres catholiques des mains des bolcheviks; les députés ukrainiens pravoslaves se joignirent, eux aussi, à cette action.

Par une erreur commune à toutes les nations civilisées, l'on estimait en Pologne que les Soviets tiendraient compte de l'intervention du Vatican, de l'archevêque de Cantorbéry et des pays catholiques. Le télégraphe nous apprend aujourd'hui la condamnation à mort de Mgr Cieplak et du chanoine Budkiewicz, la condamnation des archiprêtres à dix ou à trois ans de travaux forcés.

Le mardi 27, dans toute la Pologne, les messes furent célébrées avec exposition du Très Saint Sacrement, et suivies des litanies du Sacré-Coeur.

L'opinion est agitée; elle rejette principalement sur les Juifs la responsabilité de cette persécution; comme on le sait, les juifs formaient la majorité dans le tribunal, qui jugea le clergé catholique, et comptaient parmi eux le président, un certain Zalkin, l'un des organisateurs du carnaval religieux de Noël à Moscou.

Dans les sphères gouvernementales l'on craint des démonstrations hostiles contre les juifs; des mesures d'ordre sont déjà prises, la situation reste très tendue; l'on reproche au gouvernement un excès de faiblesse à l'égard des Soviets lors du procès et une série d'erreurs diplomatiques au moment du traité de Riga, surtout en ce qui concerne l'article 7 sur les droits de l'Eglise.

Pour la question du procès, la position du gouvernement était délicate: le clergé catholique de race polonaise n'avait pas opté tout entier pour la Pologne, plusieurs prêtres, désireux de rester avec leurs fidèles en Russie, évitèrent cette démarche qui eut offensé les Soviets. Quoi qu'il en soit, la majorité des prêtres catholiques condamnés est polonaise, et la masse le juge ainsi; en effet, sur 15 condamnés, il y a 11 Polonais avec Mgr Cieplak, 3 Russes et 1 Allemand. A Moscou, il ne reste en liberté que deux prêtres catholiques; à Pétrograd, un seul, probablement le R. P. Aumaudru, prêtre français, curé de Notre-Dame de France.

On note ce détail; tandis que les bolcheviks confisquaient les biens et les objets précieux des différents cultes chrétiens, les juifs jouissaient du repos et aménageaient même, paraît-il, l'ancien bâtiment de la Cour d'assises au Kremlin pour y établir une synagogue.

QUELQUES SOUVENIRS DES TEMOINS OCULAIRES

Le gouvernement bolcheviste fit arrêter l'archevêque Cieplak, il y a un an. Cette arrestation ne dura que dix jours, grâce à l'attitude ferme et résolue des fidèles qui, sans crainte de s'exposer eux-mêmes au doux régime de la libre Russie, surent en imposer aux Soviets. Depuis le mois de novembre dernier, les églises catholiques sont mises sous scellés, les offices ne peuvent être célébrés, sinon en cachette; il en est de même pour les mariages, les baptêmes et les enterrements. Aux fêtes de Noël, les fidèles se rasemblèrent devant l'église Ste-Catherine et chantèrent dans la rue les prières de Noël. Depuis novembre, l'on vit ainsi, toujours sur le qui-vive, préparé à tout, plus fervent que jamais, comme vivaient les chrétiens des premiers temps qui, eux, avaient au moins les catacombes pour se rassembler!

LA PERSECUTION DE L'EGLISE CATHOLIQUE

La persécution de l'Eglise catholique, l'unique Eglise avec laquelle il faut compter et qu'il faut craindre, — ainsi que l'avouaient les bolcheviks — a eu pour principe le séquestre (lisez le vol), des biens des églises que les Soviets déclaraient leur appartenir, mais dont ils condescendaient à laisser la jouissance moyennant certaines conditions spéciales et contre reçu. Les protestants, l'Eglise pravoslave et ses différentes sectes anciennes et nouvelles s'arrangèrent avec les bolcheviks et avec leur conscience pour accepter cette conception d'affermage de leurs biens propres. Ces séquestrations s'accomplissaient de main de maître, surtout dans les églises russes si riches en or et pierreries. A l'église Notre-Dame de Kazan, à Pétrograd, par exemple, l'on dut employer quelques jours de travail et de nombreux ouvriers rien que pour arracher les plaques d'argent massif qui recouvraient l'iconostase et les balustrades; c'était une offrande des Cosaques du Don, d'un prix inestimable.

L'opposition de l'Eglise catholique fut aussi digne que ferme. Cependant, l'on ne pouvait se soustraire aux perquisitions, aux visites et aux expropriations partielles. Voici un fait raconté par un témoin occulaire:

Il y a un an à peu près, une bande de bolcheviks s'introduisit dans la sacristie de l'église Sainte-Catherine et parlementa avec le sacristain. L'un d'eux s'adressa à l'abbé Chodniewicz.

— Vous avez encore une petite armoire sur la table à l'église? (le saint Tabernacle!)

— Oui.

— Donnez-nous-en la clé.

— Vous ne l'aurez qu'après m'avoir tué!

LES EGLISES CATHOLIQUES A SAINT-PETERSBOURG

Il y en avait 11, mais ces derniers temps les bolcheviks les fermèrent une à une sous différents prétextes. Ils commencèrent par la chapelle de Malte, dans l'ancien édifice du corps des pages; puis vint le tour des églises des faubourgs de Viborg, du cimetière, de l'île de Basile; la cathédrale, l'église Sainte-Catherine, ainsi que Notre-Dame de France furent les dernières à subir ce sort. Les catholiques de rite grec ne possédaient pas officiellement d'église, aussi, les messes au rite gréco-latin étaient-elles célébrées les derniers temps d'une façon suivie à l'église Sainte-Catherine après les messes latines, ce qui produisait la meilleure impression sur les orthodoxes désireux de se convertir, tout en tranchant la question du birite; l'abbé Léonidas Fedoroff célébrait d'ordinaire. Aux messes latines, pour les prières et les litanies après la messe, ainsi que les chants, on se servait tantôt du russe, tantôt du polonais. On les disait en français à Notre-Dame de France. Un ordre religieux de femmes de rite grec avait été fondé à Pétersbourg par l'abbé Léonidas Fedoroff.

LE DEPART DE PETERSBOURG, LE PROCES, L'ARRET DE MORT

Les témoins oculaires racontent que le départ de Mgr Cieplak et des prêtres catholiques pour Moscou, quoique inopiné, car il ne fut annoncé que la veille au soir, donna lieu à une grande manifestation. Une foule immense de fidèles se rassembla sur la grande place aux abords de la gare Nicolas, chantant en russe les litanies de la Sainte Vierge. Les pleurs et les sanglots éclatèrent à l'arrivée de l'évêque accompagné de 14 prêtres. Mgr Cieplak donna la bénédiction du haut du perron de la gare à la foule tombée à genoux.

A l'arrivée à Moscou, le clergé fut conduit à la prison de Boutyrki, le cachot le plus affreux de la Tcheka. Cette parodie de procès dura quatre jours. Inutile d'en reproduire ici toutes les phases. Le tribunal de juifs communistes avait son arrêt préparé d'avance. Mgr Cieplak écouta la lecture de son arrêt de mort avec une paix angélique, se signa et donna sa bénédiction aux assistants catholiques qui purent trouver accès dans la salle; des scènes déchirantes accueillirent la lecture de l'arrêt de mort; on ne peut songer à les décrire.

Les autres prêtres gardèrent de même le plus grand calme pendant la lecture de la condamnation.

"LA BRECHE DANS LE FRONT CELESTE"

C'est sous ce titre, ainsi que le raconte le correspondant des "Voix catholiques" (revue mensuelle éditée à Cracovie par les Révérends Pères Jésuites), que le journal bolcheviste "Izwiestja" décrit les solennités organisées dans beaucoup de villes russes le jour de Noël et le jour des Rois. Les communistes formèrent des processions de ce genre: en tête, venait un "gorodowoj" (sergent de ville), comme "défenseur officiel" de la religion; suivaient des automobiles portant des statues des différents "dieux" où, entre divers dieux païens, on pouvait voir Dieu le Père, Jésus et la Vierge Marie! Une procession suivait, composée de divers "ecclésiastiques" païens, chrétiens, juifs, tartares, etc.; toute une foule travestie en ecclésiastiques, évêques, cardinaux, popes, rabbins, bonzes, muftis, etc. Elle était escortée de diablotins rouges et noirs et de filles de mauvaise vie attifées en nonnes. Toute cette procession ne cessait de brailler des chansons obcènes, composées pour la circonstance, et, à chaque arrêt, l'on célébrait avec force moqueries un simulacre de messe! Pour finir, on brûla tous les "dieux" au son de la musique militaire, tandis que braillait et dansait une foule éhontée, immonde, composée presque uniquement de juifs; d'immenses pancartes étaient portées en triomphe: on y déclarait "le front du ciel rompu", la religion finie, bonne à leurrer le monde et à l'abêtir comme l'opium. Le journal bolcheviste "Izwiestja" termine la description de cet procession diabolique par cette question sacrilège adressée à Dieu: "Pourquoi, s'il existe, ne vient-il pas jeter les foudres du haut du ciel?" Les bolcheviks promirent alors "des fêtes plus splendides et plus édifiantes" encore pour Pâques.

Est-ce la mort de Mgr Cieplak et du chanoine Budkiewicz, annoncée pour le Jeudi-Saint, qui devait les remplacer?

E. Z.

— La "Croix", Paris.

Encyclique de Sa Sainteté Pie XI

(Suite de première page)

tuaires de Czehstochowa et d'Astrabama, dans sa Grotte miraculeuse de Lourdes, et surtout à Milan, au sommet élancé de son temple, et, non loin de là, dans son sanctuaire de Rhò, la Vierge Marie paraît avoir agréé le devoir de piété que Nous lui avons rendu, lorsque, une fois achevées les réparations nécessitées par l'incendie, Nous fîmes replacer dans la basilique de Lorette son image vénérable, artistement refaite près de Nous, consacrée et couronnée de Nos propres mains. On crut assister au triomphe splendide de l'auguste Vierge elle-même, car, du Vatican jusqu'à Lorette, partout où passait la Sainte image, la population religieuse forma une immense haie d'honneur, et tous les rangs de la société vinrent des alentours au-devant du cortège manifester une piété intense envers Marie et le Vicaire de Jésus-Christ.

A la leçon de ces événements joyeux ou tristes dont Nous voulons ici livrer le souvenir à la postérité, Notre esprit découvrit peu à peu ce que Nous devions Nous proposer dans le suprême Pontificat, et ce qui ferait l'objet de Notre première Lettre.

(A suivre)

Est-ce Tolérable

Il y a dans la province du Manitoba une paroisse catholique dont on nous permettra de taire le nom aujourd'hui. A l'exception de deux ou trois personnes qui demeurent au village, il faut aller à trois milles de l'église pour y trouver une famille anglo-protestante. Près de l'église se trouve une école dont tous les contribuables, à l'exception de ces deux ou trois personnes, sont des catholiques. Il n'y a dans le district scolaire du village aucun enfant protestant d'âge à fréquenter l'école. Il n'y a qu'un petit catholique de langue anglaise et un petit juif. Les autres sont de nationalités canadienne-française, ruthène et polonaise.

Depuis plusieurs années ce district-scolaire n'a pas le droit de s'élire des commissaires. Il fait partie des 176 district scolaires qui l'an dernier, dans notre province, étaient sous la férule du syndic officiel. Jusqu'à l'automne dernier, ce personnage était Monsieur Stratton, de triste mémoire, pour tout ce qui n'est pas anglo-protestant. Son successeur dans le district scolaire dont il est question est un autre protestant. C'est ce protestant qui est chargé par notre gouvernement de remplacer les parents catholiques dans le choix des professeurs pour les enfants catholiques d'un district catholique. Il le fait sans consulter les parents. Chargé de l'éducation des catholiques de ce district, ce syndic officiel a engagé cette année un professeur protestant, sans doute pour faire plaisir aux voteurs catholiques de l'endroit. Ce professeur n'a pas de diplôme. On lui a accordé un permis.

Avec ce professeur protestant en charge d'une école fréquentée par des petits catholiques, il y a une sous-maîtresse. Cette sous-maîtresse est également anglaise et protestante. C'est encore le syndic officiel protestant qui a engagé cette maîtresse protestante et anglaise pour donner avec un professeur anglo-protestant l'éducation à un groupe d'enfants qui ne sont ni anglais ni protestants.

Dans cette école fréquentée par un bon nombre d'enfants canadiens-français, il est sévèrement défendu de parler le français, même en temps de récréation. Certains élèves ont osé enfreindre l'ordre donné. Ils ont été punis pour avoir parlé l'une des deux langues officielles du pays dans cette école publique du Manitoba.

Le curé de l'endroit, pour obvier aux inconvénients de cette école "neutre", réunit autant qu'il le peut les enfants du village, chaque soir, pour leur enseigner un peu de catéchisme. Le professeur anglo-protestant de cette école "neutre", pour se bien montrer "neutre", tâche pendant le temps des classes de détourner les petits catholiques du prêtre catholique, et, sous prétexte que toutes les religions sont bonnes, il les exhorte à aller de préférence chez un ruthène, baptisé dans l'Eglise catholique, et maintenant salarié par une secte protestante pour répandre "*l'esprit chrétien*" chez ses compatriotes.

On a déjà fait des démarches auprès du nouveau gouvernement pour se débarrasser du syndic officiel. La pétition est restée jusqu'à présent sans réponse. Il y a de cela plusieurs mois.

Et l'on nous parle chez les anglo-protestants de "*Bonne Entente*"! Nous ne voulons pas douter de la sincérité d'un bon nombre d'avocats de cette bonne cause chez nos concitoyens de langue anglaise et de religion protestante. Mais de grâce que l'on ne vienne pas trop prêcher la bonne doctrine aux nôtres avant d'avoir dépensé une bonne somme d'énergie à la conversion des énergumènes qui, comme le professeur de la paroisse de X..., semblent s'ingénier à rendre tout rapprochement à jamais impossible.

UN SIMULACRE DE JUGEMENT

LE JOURNAL BOLCHEVISTE, "ISVESTIA," RAPPORTE LES TERMES DE L'ARRET CONTRE MGR CIEPLAK, MGR BUDKIEWICZ ET LEURS COMPAGNONS CATHOLIQUES — ILS AURAIENT COMMIS "DES ACTES HOSTILES AU POUVOIR SOVIETIQUE

Varsovie, 10 avril (par courrier) — Voici en quels termes, selon "Isvestia", journal bolcheviste de Russie, aux ordres des Soviets, le tribunal du pope apostat Galkin, après réquisitoire de Krylenko, a condamné Mgr Cièplak, Mgr Budkiewicz, Mgr Fédoreff et leurs compagnons, tous prêtres catholiques, les uns à la fusillade, les autres au bagne:

"Le tribunal supérieur a reconnu coupables:

"1o. Jean-Hyacintovitch Cièplak et Constantin-Julianovitch Budkiewicz pour avoir consciemment provoqué la contre-révolution par des actes hostiles au gouvernement soviétiste, tendant à l'affaiblissement de la dictature prolétarienne, au rétablissement des anciens droits de propriété sur les églises — provocation qui, poussant la masse des paroissiens à s'insurger contre le pouvoir soviétiste, en s'abritant derrière les préjugés religieux de cette masse, les a déterminés au refus d'exécuter les lois soviétistes, crime prévu par les articles 62, 119 et 121 du code criminel;

"2o. S.-F. Eismont, E.-S. Jonniévitch, Z.-A. Khvestsko, P.-B. Khodkiévitch et L.-I. Féderoff, pour avoir pris une part active à l'organisation contre-révolutionnaire établie par Cièplak et Budkiewicz, fait qui s'est traduit par le refus d'exécuter les lois soviétistes, et prévu par les articles 62, 119 et 121 du Code criminel;

"3o. A.-I. Maletzi, A.-M. Vassilivski, P.-D. Januskevitch, T.-U. Matoulianis, In.-Ia. Troigo, D.-S. Ivanoff, F.-F. Routkovski, A.-P. Proiskétis pour s'être rendus complices de Cièplak et Budkiewicz dans leurs crimes, dans leur refus d'obéir aux lois soviétistes et dans leur agitation contre le pouvoir soviétiste, agitation qui s'est exprimée par les actes tombant sous le coup des articles 68, 69, 119 et 121 du Code criminel;

"4o. In.-Ia. Charnas, pour avoir outragé le pouvoir soviétiste au couvent de "l'Assomption de Marie" lors de la réquisition des objets précieux, fait prévu par l'article 78 du Code criminel.

"En conséquence, le tribunal condamne:

"Cièplak et Budkiewicz à la peine la plus élevée — la fusillade.

"Eismont, Jonniévitch, Khvestko, Khodkiévitch et Fédoroff à dix ans de réclusion stricte, avec privation de leurs droits pour cinq ans, conformément à l'article 10 du Code;

"Maletski, Vassilievski, Januskovitch, Matoulianis, Troigo, Ivanoff, Routkovski et Proisketis à trois ans d'emprisonnement sans isolement et à la privation de leurs droits pendant trois ans;

"Charnas à six mois d'emprisonnement sans privation de ses droits.

"Considérant que les faits incriminés se sont produits après l'amnistie du 7 novembre 1922, celle-ci ne peut être appliquée aux condamnés.

"Les biens des condamnés Cièplak, Budkiewicz, Eismont, Jonniévitch, Khvestko, Khodkiévitch et Fédoroff sont confisqués au profit de la République."

N. de la R. — On se rappelle que le principal "crime" de ces condamnés fut d'avoir enseigné à des enfants leur catéchisme et d'avoir célébré la messe devant un certain nombre de catholiques, en contravention de la loi russe présente, qui défend tout enseignement religieux aux personnes de moins de 18 ans et toute cérémonie du culte sans autorisation explicite du gouvernement des Soviets. Mgr Cièplak n'a pas été fusillé mais jeté au cachot. Mgr Budkiewicz a été abattu à coups de revolver, le Samedi saint.

DANS LE MONDE CATHOLIQUE

(Le "Pèlerin", Paris)

LES RESTES MORTELS DE LA VEN. SOEUR THERESE DE L'ENFANT JESUS

Avant les gloires de la béatification, fixées au 29 avril, l'exhumation des restes de Soeur Thérèse a eu lieu à Lisieux, le lundi saint, 26 mars. Sous la présidence de Mgr Lemonnier, le cercueil a été sorti de la tombe si fréquentée depuis plusieurs années: puis l'évêque en fait la connaissance officielle, recueille la déposition des fossoyeurs, des ouvriers et des témoins, et fulmine l'excommunication contre quiconque oserait soustraire quelque relique de ces restes. Puis le cercueil couvert de brocart est déposé sur un char drapé de blanc, traîné par quatre chevaux blancs et conduit à travers la ville, entre les haies formées par 30,000 spectateurs. Les anciens combattants formaient la garde d'honneur: citons le colonel Mouton, les commandants de Corbiac et Mestre. Le cercueil fut porté à la chapelle du Carmel, récemment restaurée. La sainte dépouille sera déposée dans une châsse en argent massif offerte par les fidèles du Brésil.

LES PAQUES DES GRANDES ECOLES

Nous avons déjà signal le beau mouvement des communions pascales dans les grandes écoles. Les polytechniciens ont été plus de 1,050 à St-Etienne du Mont. En 46 régions de province, plus de 1,000 autres camarades répondaient à l'invitation signée par 950 polytechniciens groupant les noms les plus illustres. Le 18 mars, à Notre-Dame, près de 1,000 centraux de l'Ecole centrale des arts et manufactures ont communié ensemble, et 800 en province. L'Ecole des mines a groupé 300 signatures, l'Ecole des ponts et chaussées 30, l'Ecole des mines de St-Etienne 90, l'Ecole des travaux publics 70, les quatre Ecoles nationales d'arts et métiers d'Aix, de Châlons, de Lille et de Paris comptent 280 signataires. Tout cela est d'un grand exemple et donne confiance pour l'avenir.

LA CAUSE DE F. OZANAM

On va introduire la cause de béatification de Frédéric Ozanam. Le président général des Conférences de St-Vincent de Paul vient d'en informer par une circulaire les Conférences locales. C'est en 1910, lors du centenaire, que des prêtres très zélés du diocèse de Paris, étudiant la vie et les écrits d'Ozanam, ont émis pour la première fois ce voeu. S. Em. le cardinal Amette, Mgr Baunard et Mgr Baudrillart l'ont fortement appuyé. Le cardinal Amette avait même rédigé une prière qu'on récitait à la fin des réunions des Conférences où l'on demandait au ciel de manifester par des faveurs célestes et des miracles le crédit de son serviteur. Mais ces causes sont longues et demandent des enquêtes sérieuses et des procédures compliquées. Armons-nous de patience.

LES ELEVES CATHOLIQUES DES TRAVAUX PUBLICS

Il vient de se fonder à Paris une union catholique professionnelle des élèves des Travaux publics. Elle vient de tenir au Cercle du Luxembourg sa première assemblée générale et compte déjà 270 membres. Elle a pour aumônier M. l'abbé Thibeaud, directeur de l'Institut industriel de Cachan. Le but de cette association est de soutenir et d'intensifier la vie religieuse parmi les élèves cahotiques de l'Ecole des Travaux publics, et les aider à manifester leur foi au dehors, comme aux grandes Ecoles de Polytechnique, Centrales, Mines, etc., où le mouvement catholique est si florissant. A l'association seront organisés des cours d'instruction religieuse, des conférences, un cercle d'études, une équipe sociale, etc. S. Em. le cardinal de Paris a félicité ces vaillants jeunes gens de leur ardeur et de leur foi qui feront d'eux des émules des Ozanam et des de Mun.

LES ECOLES CATHOLIQUES EN ANGLETERRE

Les catholiques anglais atachent une extrême importance à l'école; à mesure que l'oeuvre des conversions s'étend, on fonde, à côté des églises et des chapelles, des écoles catholiques. D'après le "Catholic Directory" pour 1922, il y a aujourd'hui dans les écoles catholiques 14,000 enfants de plus qu'en 1914. Cette progression est propre aux écoles catholiques. Dans le même laps de temps, les écoles protestantes et juives ont perdu 12,000 élèves. Le "Tablet" enregistre avec satisfaction la promesse du président du "Board of Education" qui examinera la question des écoles "avec un esprit de sagesse, de jugement et de justice". Les catholiques, du reste, sont bien décidés à défendre leurs écoles avec le même esprit et avec une inlassable ténacité. S. Em. le cardinal Bourne, dans son mandement de Carême, rappelle énergiquement aux parents anglais le devoir de l'éducation chrétienne.

— C'est, dit-il, le remède à tous les maux dont souffre la société moderne. Il est inutile de croire que les enfants qui fréquentent les écoles de l'Etat puissent recevoir une éducation chrétienne.

LE PARAGUAY A LOURDES

Cette république de l'Amérique du Sud a envoyé à Lourdes un superbe drapeau aux couleurs nationales. Il a été brodé par les plus grandes dames de Paraguay, et le président, Don Eusebio Ayala, a voulu, par une lettre qui fait le plus grand honneur à sa foi, l'offrir à la Vierge des Pyrénées. Le drapeau a été apporté par le Père Cestac, religieux de Notre-Dame de Bétharram. Mgr Schoepfer a remercié le président par une lettre chaleureuse où il conclut que le Paraguay et la France seront toujours unis d'amitié et iront de concert à Jésus par Marie.

Que dit un bifsteak quand on le mange? — Il diminue.

MEFIONS-NOUS DU PUITS DE FERME

L'eau du puits de ferme peut être claire, brillante et agréable au goût tout en étant contaminée et par conséquent dangereuse pour la santé. Si elle vient d'un puits peu profond, qui se trouve trop près d'une source de contamination, il est certain que cette eau devient tôt ou tard malsaine. Le service de la chimie des fermes expérimentales, qui examine les eaux de puits venant des fermes, fait rapport qu'environ 35 pour cent de ces eaux ne sont pas bonnes à boire et il ne faut pas oublier que ce service ne reçoit que les échantillons suspects. Sur les 119 échantillons étudiés en 1924, ?? pour cent étaient purs et sains, les autres étaient suspects ou positivement dangereux. Il faut donc avoir soin, premièrement, de bien situer le puits et, deuxièmement, de s'assurer qu'il est protégé contre les sources de contamination.

Dans son rapport annuel, le chimiste du Dominion recommande une source d'eau pure comme le meilleur moyen d'approvisionnement. L'eau de cette source peut être portée par la gravitation à la maison ou aux bâtiments de la ferme, à condition que la différence de niveau soit suffisante; dans le cas contraire elle peut l'être au moyen d'un moulin à vent, d'un engin à gasoline ou d'un bélier hydraulique. Pour être sûr, un puits doit se trouver au moins à cinquante verges de la cour de la ferme ou de toute autre source possible de contamination. On recommande également que l'on tienne un rayon d'une cinquantaine de verges entièrement débarrassé de tout fumier et de toute autre saleté, et que cet emplacement soit tenu en gazon. On trouvera qu'il est très utile de revêtir le puits jusqu'à une profondeur de 10 à 12 pieds et sur une épaisseur de six pouces, de béton ou d'argile et de continuer ce mur de revêtement jusqu'à une distance d'un pied au-dessus du sol. On peut généralement compter avoir de la bonne eau si le puits est creusé à travers une couche de roc imperméable et qu'il atteint une source profonde d'eau.

L'eau suspecte d'être contaminée peut être rendue inoffensive par deux moyens bien simples. L'un consiste à la faire bouillir pendant 10 à 15 minutes, l'autre à la traiter par le chlore. On met une cuillerée à thé de chlorure de chaux dans de l'eau et l'on agite jusqu'à ce que l'on ait obtenu une pâte crémeuse. On peut diluer cette pâte dans une chopine d'eau et la garder pendant quelques jours, dans une bouteille bouchée, comme solution mère. On ajoute en brassant une cuillerée à thé de cette solution à deux gallons d'eau à traiter. Dans quinze minutes tous les germes de la maladie seront détruits.

Les cultivateurs qui désirent faire analyser leur eau sont priés d'écrire au service de la chimie, ferme expérimentale, Ottawa, qui leur fournira les instructions nécessaires pour le prélèvement de l'expédition des échantillons.

Augmentations résultant du contrôle des vaches laitières

Le contrôle des vaches laitières lancé et conduit par la division fédérale de l'industrie laitière et de la réfrigération, est toujours de plus en plus utile, fait toujours des progrès et rend des services de plus en plus considérables aux intérêts laitiers du pays. Un tableau donné dans la lettre-nouvelle de cette division montre qu'en juillet 1919 le contrôle couvrait 155 troupeaux, composé de 15,192 vaches, tandis qu'en juillet 1922 il y avait 3,834 troupeaux composés de 37,082 vaches, soit une augmentation de 150 pour cent en quatre ans.

La lettre donne un exemple des avantages que procure ce système en citant un troupeau qui, il y a onze ans, ne donnait en moyenne que 5,438 livres de lait et qui produit aujourd'hui beaucoup plus de 10,000 livres. Une vache de ce troupeau a fait en sept jours un record de 855.4 livres de lait et 37.02 livres de beurre. C'est là un bon exemple de ce que peut obtenir tout laitier qui se met à améliorer son troupeau au moyen de la balance et de l'épreuve au Babcock.

Une nouvelle explication pour le lait pauvre

("The Dairy", Londres, Angleterre)

Un cultivateur, sommé de comparaître devant le tribunal de West Hartlepool, a attribué la pauvreté de son lait en gras de beurre au fait que ses vaches étaient restées dehors sous une pluie froide toute la nuit et qu'elles avaient probablement ré-absorbé tout le gras du lait.

IL EST RAPPELE A L'ORDRE — Londres, 25—L'évêque anglican Henson, de Durham, convaincu de l'utilité du divorce, s'était oublié au point de déclarer que parmi les peuples chrétiens les moins chastes avaient toujours été ceux chez lesquels l'indissolubilité du mariage était reconnue par la loi. Un rappel à l'ordre et un démenti publics viennent d'être infligés à ce pasteur trop coulant et mauvais historien par son confrère, l'évêque anglican de Woolwich, qui, dans une conférence, démontra la fausseté de l'assertion de Henson, invoquant l'exemple de l'Irlande catholique, qui sans admettre le divorce, était de tous les territoires de l'empire britannique celui où la moralité était la meilleure.

DEPART INATTENDU

Il paraîtrait que M. Perrichon part pour voyage. On nous dit que ce départ causera beaucoup de chagrin à Daniel et à Armand. Le dévouement est une chose plus d'actualité que la reconnaissance. Daniel se dit: "Je l'aimais". Armand prononce avec certitude: "Elle sera à moi". Qui des deux l'emportera? Nous le verrons bientôt.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Voici les beaux jours. Il est temps de procéder au nettoyage complet de l'intérieur de nos habitations.

Pourquoi dépenser $60.00 pour un aspirateur de poussière (vacuum cleaner).

FONTAINE & BOULANGER en louent dès maintenant au prix de $1.25 par jour, complets avec tous les accessoires. L'appareil neuf, garanti, est vendu $49.50.

On portera votre appareil à domicile et on viendra le reprendre suivant vos instructions.

N.B.—N'oubliez pas que nous vendons toujours les poêles "Moffat", "McClary's", "Westinghouse", à meilleurs termes que de l'autre côté de l'eau.
63, Ave. Provencher — Téléphone N1425

PERDUS — Un cheval rouge, nez blanc, âgé; deux pouliches noires, 1 an, avec tache blanche dans le front. Le propriétaire, M. David Côté, de LaBroquerie, Man., serait reconnaissant à toute personne qui lui donnerait des renseignements pour trouver ces bêtes.

ON DEMANDE — Jeune homme actif et instruit pour représenter la Ontario Equitable Life Accident Insurance Co. Bon avenir. W.-A. Shannon, gérant provincial, 203, Edifice Lindsay. Tél. A1785.

LOGEMENT A LOUER — Possession immédiate. S'adresser au No 136, rue Aulneau, Saint-Boniface. Aussi meubles à vendre à bon marché. S'adresser au même endroit. Tél. N3303.

A LOUER — 2 chambres vides, pouvant servir d'atelier, de bureau ou de chambre. 321, rue Hargrave, près d'Eaton.

FERME A LOUER—90 acres, dont 55 prêts à semer, 25 en guéret d'été, 20 en pâturage, 6 acres en foin. Bonnes bâtisses, 2 milles du village. Pour du comptant. S'adresser à Napoléon Verrault, Saint-Norbert, Man.

SAMEDI, grande vente de chapeaux. Modèles de Paris pour dames. Réparations en tout genre de chapeaux de paille et de feutre, et toutes sortes de panamas. Paris-France Cie, 334, rue Hargrave, près d'Eaton.

BELLES TERRES à vendre, à Saint-Pierre, à bon marché, bâties et non bâties. S'adresser à Charles Dandeneault, Saint-Pierre, Man.

240 ACRES — 2 milles de Saint-Malo; clôturé et employé en pâturage. Aussi bon pour culture, 60 acres en bois. A vendre ou échanger. S'adresser N. C., Casier postal 3181, Winnipeg.

A VENDRE ou à louer, à Lorette, Man., 350 acres de terre avec bâtiments. 125 en bon guéret d'été, à peu près 40 en bon labour d'automne; le reste en bois et foin naturel. A bonnes conditions, pour liquider une succession. S'adresser à N.-A. Dumaine, Isle des Chênes, Man.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes: dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 2370.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O. M. I., vicaire.

Messes: le dimanche: 7 h. 30 et 9 h. Grand'messe à 10.55 h. Offices du soir: Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

Provincial d'Alta-Sask.

Le R. P. François Blanchin, O.M.I., supérieur du scolasticat d'Edmonton, vient d'être nommé provincial d'Alberta-Saskatchewan, en remplacement du regretté Père Henri Grandin, O.M.I., décédé le 16 février dernier.

Le R. P. Auclair, O.M.I.

Nous sommes heureux de saluer le retour du R. P. A.-F. Auclair au *Patriote de l'Ouest.* Puisse-t-il lui donner encore de longues années de labeur! *Ad multos annos!*

M. Hector Héroux

Depuis la fondation de notre journal nos lecteurs étaient familiers avec le nom de M. Hector Héroux, qui paraissait en tête de chaque numéro.

Après dix ans de bons services, il est retourné dans la province de Québec. Il se reposera pendant quelque temps et reprendra du service dans la presse de sa province natale.

Nos meilleurs voeux l'accompagnent.

SACRE-COEUR

Lundi, le 6 mai, à 9 heures, aura lieu le service anniversaire de M. Henri Pélissier, recommandé par son épouse.

LES JESUITES

Voici la conclusion d'un billet de Junius, dans l'"Echo de Paris", consacré aux Jésuites:

"Je n'ai point été élevé par les Pères Jésuites. Mais tout le long de ma carrière, et depuis que je philosophe en contemplant le spectacle du monde, j'ai connu un grand nombre de ces religieux. Je déclare que je les aime beaucoup, que je les ai trouvés, et, ce qui est plus infiniment, bons prêtres, courageux, ayant le sens de l'Eglise universelle, très surnaturels dans leur direction. Il arrive encore, bien que ce soit plus rare qu'autrefois, qu'on entende parler de la "morale relâchée" des Jésuites. Je souhaite à ceux qui en parlent de n'en avoir point d'autres: ils seraient bien près de la perfection. Toute cette queue du jansénisme est comme celle des comètes qui se dissout peu à peu dans l'espace. En vérité il n'existe plus que deux opinions sur les Jésuites, comme sur l'Eglise: on est pour, on est contre, et c'est le même partage du monde. Elite qu'on ne peut séparer de l'armée; ordre de chevalerie, l'un des derniers qui subsistent; presque tous les autres, ceux qui étaient laïques, étant rentrés dans l'histoire, les musées, les archives, les écrins à collier et les belles armoiries."

* * *

LES CATHOLIQUES AU CANADA

IL Y A AU PAYS 3,383,663 CATHOLIQUES ROMAINS — A OTTAWA, 51,097 SUR UN TOTAL DE 107,843 — LES AUTRES SECTES

Le groupe formé par les catholiques romains est le plus nombreux au Canada, comme entité religieuse. Leur nombre est de 3,383,663, d'après les chiffres qui viennent d'être publiés par le bureau des statistiques chargé du dernier recensement fédéral. Les groupements les plus nombreux, par ordre d'importance, sont les suivants: presbytériens, 1,408,812; anglicans, 1,407,959; méthodistes, 1,158,744. Nous formons donc 38.50 pour cent de la population du Canada, alors que nous formions 41.13 pour cent en 1881, tandis que les presbytériens sont les 16.03 pour cent, les méthodistes 13.18 pour cent et les anglicans 16.02 pour cent.

Il y a 40 ans, on comptait 80,200 personnes qui refusaient de déclarer leur affiliation religieuse à une église quelconque. Ce chiffre est maintenant de 19,351.

Dans la province d'Ontario il y a 575,266 catholiques romains, et dans la province de Québec 2,019,518. Ce sont les méthodistes qui tiennent le premier rang parmi les groupements religieux ontariens, suivis de près par les anglicans et les presbytériens.

La ville de Montréal possède une population catholique de 459,624 sur un chiffre total de 618,506. Québec compte 90,680 catholiques sur 95,193; Toronto, sur une population de 521,893 âmes, compte 64,773 catholiques. Dans Ottawa, les catholiques sont au nombre de 51,097 sur un total de 107,843 âmes.

Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien

Nous venons de recevoir le volume III de "l'Histoire de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien" par le R. P. Morice, O.M.I. C'est un superbe volume grand in-8 de 470 pages, orné de nombreuses gravures.

Nous en donnerons plus tard un compte-rendu plus élaboré.

L'ouvrage complet, qui comprendra quatre volumes, se vend $11 broché et $13.50 relié dos en cuir, chez l'auteur, le R. P. Morice, O.M.I., à Gravelbourg, Sask.

Les souscripteurs à l'ouvrage complet sont priés, en cas de non-réception de ce troisième volume, d'en avertir l'auteur immédiatement, parce que, après deux semaines, il ne sera fait droit à aucune réclamation.

VIENT DE PARAITRE

LE "SEMEUR"

Le "Semeur", organe de l'A.C.J.C., publie dans les numéros de mars et d'avril la conférence de M. l'abbé Courchesne intitulée: "Des conditions d'action intellectuelle". M. l'abbé Courchesne, que ses amis accusent d'être un penseur, un observateur et un littérateur, a tracé avec compétence le programme qu'il faut adopter pour mener une vie non seulement intelligente mais intellectuelle.

La livraison d'avril comprend en plus un article de M. Lucien Germain, vice-président de l'A.C.J.C., sur "Notre 20me Conseil fédéral", quelques pages de M. Paul Pagé sur "l'Apostolat véritable."

Le "Progrès du Saguenay" ayant publié une importante étude sous le titre "Pressantes vérités", le "Semeur" en prolonge l'écho. Les lecteurs pourront constater les directives très précises de l'A.C.J.C. sur des problèmes aussi vitaux au Canada français que l'agriculture, la colonisation, la désertion des campagnes, l'industrialisation de la province de Québec et l'organisation de cercles d'études.

M. Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat général, sous la rubrique "la Vie du mois", relate les activités de l'Association de la jeunesse. "Réponses aux gens curieux" et "Notes et commentaires" complètent le sommaire de cet intéressant numéro.

Les abonnements sont reçus au secrétariat général de l'A.C.J.C., 90, rue Saint-Jacques, bureau 701, Montréal. Prix: $2 par année.

QUE FERONS-NOUS DE NOS FILLES?

Il y a quelque temps, un journal américain proposait à ses lecteurs un prix pour la meilleure réponse à cette simple question:

"Que ferons-nous de nos filles?"

Voici la réponse qui a obtenu le prix:

"Faisons-en d'abord des chrétiennes.

"Donnons-leur une bonne instruction élémentaire; puis apprenons-leur à préparer un repas convenable, à laver, repasser, raccommoder les vêtements et les bas, à tailler et à coudre les habits.

"Qu'elles se rappellent qu'une bonne cuisine épargne bien des frais de médecin et de pharmacien.

"Dites bien à vos filles qu'une piastre se compose de cent sous, et que si on ne sait pas économiser un sou, on est bien vite au bout de son écu. Dites-leur qu'épargner c'est dépenser moins qu'on ne gagne, et qu'on doit s'attendre à la misère quand on dépense plus que ses revenus.

"Rappelez à vos filles qu'un honnête ouvrier est cent fois plus estimable, n'eût-il pas un sou, qu'une douzaine de jeunes gens vaniteux, poseurs et imbéciles.

"Enseignez-leur bien qu'une robe de coton payée habille mieux qu'un vêtement de soie sur lequel on doit de l'argent.

"Apprenez-leur à aimer les fleurs et en général toutes les oeuvres de Dieu.

"Que leur oui soit oui et que leur non soit non.

"Quand viendra le moment de les marier, persuadez-leur que le bonheur dans leur ménage ne viendra pas de la fortune ou de la situation de leur mari, mais de ses qualités morales et de son caractère."

GERBE DE PENSEES

Le temps qui fortifie les amitiés affaiblit l'amour.

* * *

L'air spirituel est dans les hommes ce que la régularité des traits est dans les femmes; c'est le genre de beauté où les plus vains puissent arriver.

* * *

Un caractère bien fade est celui de n'en avoir aucun.

* * *

L'on est plus sociable et d'un meilleur commerce par le coeur que par l'esprit.

LA BRUYERE.

UNE NOUVELLE CONDAMNATION — Madrid, 25—Son Eminence le cardinal Reig, primat d'Espagne, vient de publier une adresse aux ouvriers catholiques, condamnant l'indifférence des syndicats dits neutres et exigeant sur ce terrain aussi l'organisation strictement confessionnelle et catholique. C'est l'unique moyen, dit-il, de combattre avec fruit les idées néfastes de Karl Marx.

UN PALAIS A ZITA — Madrid, 25—Les habitants de la petite ville de Lequeito, près de Bidbad, ont fait l'acquisition d'un palais, dans cette dernière ville, dont ils ont fait cadeau à la veuve de Charles d'Autriche, l'impératrice Zita. Ce palais a coûté 550,000 pesetas (environ $85,000). Le roi Alphonse XIII d'Espagne et plusieurs hauts personnages espagnols se sont inscrits sur la liste de souscription ouverte par les habitants de Lequeito, pour l'achat de ce palais.